



Régie de quartiers
et de territoire
Montauban Services

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE :
LUNDI 28 AVRIL 2025

 Maison Des Associations - 10 Rue Jean Carmet - 82000 Montauban

 TEL : 05.63.91.92.92

 contact@montauban-services.org

 <http://www.montauban-services.org>

SOMMAIRE

Présentation de Montauban Services	1
a) Objectifs	1
b) La régie, un réseau national	2
Un ancrage territorial, un projet partenarial	3
Effectif	4
Composition du conseil d'administration	7
a) Un ancrage dans le secteur mixte	7
Nos activités	10
Ateliers Chantiers D'insertion (ACI)	11
a) Le chantier d'insertion	11
b) Quelles sont les principales activités de la SIAE	12
c) Activité d'insertion	13
c - 1) Accueil des publics	13
c - 2) Caractéristiques des salariés en insertion	13
c - 3) Résultats d'insertion	14
d) Accompagnement social et professionnel	16
d - 1) Accompagnement social	16
d - 2) Accompagnement professionnel	19
d - 3) Formations réalisées au 31/12/24	20
e) Bilan de l'activité au 31/12/22	22
f) Activités du chantier d'insertion en Maison d'Arrêt	24
g) Activités d'insertion en Maison d'Arrêt	24
h) Accompagnement social professionnel en Maison d'Arrêt	25
Actions de lien social	26
A - Cadre de vie et renouvellement urbain	26
a) Gestion urbaine de proximité	26
b) Jardins partagés	30
B - Cohésion sociale	32
a) L'Oustal	32
b) Atelier SensiTech	35
c) Médiation postée	36
c - 1) La Poste des Chaumes et La Poste Villebourbon	36
c - 2) La CAF	38
d) Médiation sociale	38
d - 1) Médiation sociale Moissac	38

d - 2) Médiation sociale Montauban : La Fabrik'	40
d - 3) La Boucle Des Mots	42

C - Emploi et développement économique 44

a) Insertion vers l'emploi	44
b) Insertion socio-professionnelle des femmes en QPV MOISSAC	47

D - Perspectives et axes d'amélioration 49

France Services Montauban Monplaisir 50

a) Nos missions	50
b) Flux journalier	50
c) Profils des usagers	52
d) Gestion du flux	52
e) Nos partenaires	53
f) Répartition par prestation	53
g) Répartition par opérateur	54
h) Taux de satisfaction de nos usagers	55
i) Les autres France Services	56

Plateforme mobilité 57

a) Bilan 2024	57
b) Zoom sur le diagnostic + accompagnement mobilité	61
c) Zoom sur Mobiloc	62
d) Zoom sur Coup de pouce mécano	65
e) Zoom sur Kezacode	66
f) Zoom sur Mobilité Actives	67
g) Perspectives de la Plateforme Mobilité pour 2023	68

Formations et stages 70

a) Formation de salariés en 2023	70
b) Accueil de stagiaires	71

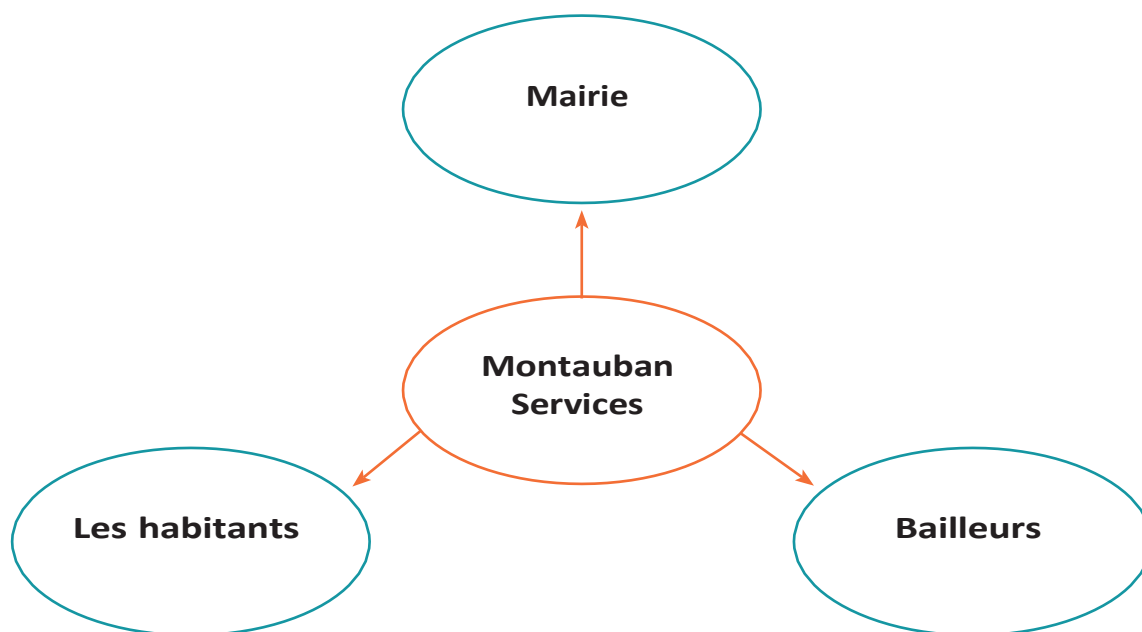
Conclusion 72

Annexe 74

a) Objectifs

L'objectif de Montauban-Services vise globalement à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers du Grand Montauban en les impliquant dans ses différentes activités.

L'amélioration de la vie quotidienne ne se conçoit pas sans un travail avec les partenaires : Montauban Services est une association alliant : **l'économique, le social et l'enjeu de la citoyenneté.**



Association loi 1901, la Régie de quartier « Montauban-Services » regroupe des représentants des habitants, des collectivités locales et des bailleurs.

Ces trois partenaires y exercent des fonctions d'administration et de bureau, une équipe de salariés permanents assure la mise en œuvre du projet. Cette parité entre bénévoles et professionnels constitue la base du fonctionnement démocratique de la régie.

Les habitants : A la fois usagers des services rendus, bénéficiaires des emplois offerts et acteurs de la mobilisation démocratique, ils sont au cœur du dispositif de la Régie de quartier « Montauban-Services ».

Les collectivités locales : La municipalité attend de la Régie « Montauban- Services » qu'elle apporte sa contribution à la gestion technique du quartier, à la création d'emplois et à la participation citoyenne des habitants.

Les bailleurs sociaux : la Régie de quartier « Montauban-Services » est un opérateur capable de contribuer à l'effort de réhabilitation des organismes d'H.L.M. en y associant les habitants et en inventant avec eux des modes de gestion urbaine de proximité partagée.

b) La Régie, un réseau national

Le label « Régie de quartier » nous assure une légitimité sur le savoir-faire et l'évolution des compétences des salariés par des formations au sein de notre réseau national.

Créé en 1988, le Comité national de liaison des Régies de quartier (CNLRQ) se définit comme un réseau d'acteurs qui fonctionne sur le mode de la réciprocité : échange et connaissance mutuelle, partage des compétences, des pratiques, transfert de savoir-faire. Les membres du CNLRQ, association loi 1901, sont les Régies adhérentes, représentées au sein de ses différentes instances par leur président et leur directeur. En 2022 le Comité national de Liaison des Régies de quartiers devient le Mouvement des Régies.

L'appartenance au réseau se fonde sur la reconnaissance de la Charte nationale et du Manifeste des Régies de quartier, reconnaissance qu'implique l'attribution du label « Régies de quartier ». Les valeurs et principes que les Régies mettent en pratique sont compilés dans les textes fondateurs du mouvement.



Le label « Régie de quartier » est une marque collective, de droit privé, fondée sur l'adhésion au Mouvement des Régies et sur la reconnaissance de la Charte nationale des Régies de quartier et du Manifeste des Régies de quartier.

UN ANCRAGE TERRITORIAL, UN PROJET PARTENARIAL

Le territoire est une notion centrale de l'identité des régies. Le territoire d'une Régie, son périmètre d'intervention, est un espace de solidarité et de cohésion sociale, un espace vécu par les habitants, une entité géographique et sociale définie dans la proximité de façon à ce que le partenariat puisse s'exercer et le lien social se tisser.

La relation au territoire n'est pas figée. Elle peut être amenée à évoluer en fonction du projet et de la transformation du territoire.

« La démarche Régie de quartier repose sur une triple exigence qui en fait son originalité :

Une intervention territorialisée qui vise à améliorer les modes de gestion technique urbaine en les mettant en synergie avec un mode de gestion sociale qui priorise la participation directe des habitants comme salariés, et au sens le plus large comme acteurs.

Le souci sur ce territoire, de l'insertion des personnes les plus en difficulté. (...)

La re-crédation de lien social sur le territoire, une dimension de développement social visant à reconstruire de nouveaux modes de démocratie dans la gestion du local à partir d'une logique communautaire ».

Extrait de l'Article 2 de la Charte Nationale

« La Régie de quartier permet aussi la maîtrise du développement social du territoire par les habitants eux-mêmes. Cette dimension ne doit pas conduire la Régie à se recroqueviller sur le territoire, mais à faire évoluer celui-ci.

- Dans le maintien d'une cohérence physique et sociale*
- Au fur et à mesure du désenclavement de la requalification du quartier et donc de sa remise en relation avec le reste de la ville ».*

Extrait de l'Article 7 de la Charte Nationale

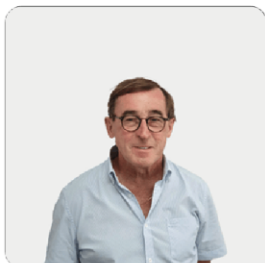
La Régie de quartier « Montauban-Services » tente d'apporter une réponse originale et globale aux besoins non-satisfaits d'un territoire et de ses habitants, besoins non pris en charge par l'économie marchande traditionnelle. Elle est à l'écoute de son territoire.

Elle s'inscrit dans une logique de construction conjointe par l'offre et la demande d'activités socio-économiques. L'implication des habitants dans cette phase de construction est primordiale ; considérés comme les meilleurs experts du territoire puisqu'ils en sont les premiers usagers, au quotidien, ils sont à même de détecter insuffisances et dysfonctionnements et de proposer des solutions adaptées à leurs besoins.

EFFECTIF

L'équipe des permanents compte 37 personnes :

Conseil d'administration



Président

**Alain
DUFFOR**

Direction



Directrice

**Laurence
CARLES**

Fonctions support

**Référente égalité professionnelle
Femmes / Hommes**

**Narjisse
MAZZOUZ**

Référente handicap

**Gaëlle
BERTRAND**

Comptabilité / Administratif :

**Narjisse
MAZZOUZ**

**Emilie
ROZIER**

**Sylvie
FITOUSSI**

**Nezah
SAHEL**

Communication :

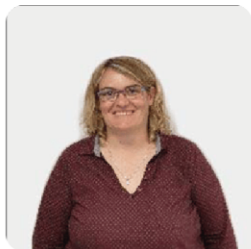
**Lény
LANDANGER**

**Chargé de mission transition
écologique :**

**Théo
FRANÇOIS**

Atelier chantier d'insertion

Responsable Pôle Insertion :



**Audrey
BOVE**

Encadrants technique :

Espaces verts

**Mohamed
EL HOUARI**

Encombrants / Collecte

**Mimoun
SAMMAR**

Nettoyage

**Muriel
MASSE**

**Isabelle
FRANCOIS**

**Sylvain
RODRIGUEZ**

Chef d'équipe

**Xévahir
BINAKU**

Maison d'arrêt

**Nicolas
MACIAG**

Chargés d'insertion socioprofessionnelle :

**Anne
MARCHAND**

**Sandrine
LAJOUANIE**

**Sandrine
DIDIER**

**Guillaume
VILLEMUR**

Plateforme Mobilité

Responsable pôle Plateforme Mobilité :

**Gaëlle
BERTRAND**

Conseillers mobilité :

**Priscilla
WIPFF**

**Emilie
ROZIER**

**Marc
LORTHIOIT**

**Saoudati
YSSOUF**

Animatrices d'ateliers :

**Sandrine
LAJOUANIE**

**Zakia
LAHMER**

Actions de Lien Social

Responsable pôle Actions de Lien Social :



**Rachid
LAHDIFI**

Agent de médiation :

**Nadia
IDRISSI**

**Salima
SAHLI**

Socio-coiffeuse :

**Julie
MAURY**

Médiatrices :

**Kheira
HATTAB**

**Dominique
ISSON**

**Naziha
GASMI**

Coordinatrice Projets Moissac :

**Dounia
BELGHERZ**

Conseiller Numérique :

**Anthony
CASSAN**

Médiateur numérique :

**Frédéric
BOEHLI**

Agents France Services :

**Zakia
LAHMER**

**Morgane
BARTHE**

**Amandine
BASSONVILLE**

**Mélina
FERRI**

Chargé d'accueil CAF :

**Mélina
FERRI**

**Morgane
BARTHE**

**Sandrine
DIDIER**

CDDI

45,82 ETP

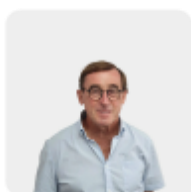
Permanents

30,7 ETP

TOTAL

76,52 ETP

MEMBRES DU BUREAU



Président

**Alain
DUFOR**

Vice présidente

**Laurence
PAGES**

Trésorier

**Maurice
LAGARRIGUE**

Membres

**Bruno
BATY**

**Jean-Pierre
LEZIAN**

**Jean
GUIRAUD**

Secrétaire

**Yves Marie
PEARL**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au-delà de leur présence dans les instances de gouvernance associative, les collectivités et les bailleurs s'engagent dans un partenariat économique avec La Régie de quartier « Montauban- Services ». En confiant à La Régie de quartier « Montauban-Services » la réalisation de prestations, principalement dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, ils affichent leur volonté politique de soutenir le projet Régie, et reconnaissent ainsi la mission essentielle que remplissent les Régies sur leur territoire.

Part des bailleurs sociaux sur la totalité du chiffre d'affaires en 2023 : 36,43% du CA total. Elle est le reflet de l'ancrage territorial de La Régie de quartier « Montauban-Services » et de la qualité du partenariat construit avec ces deux acteurs incontournables.

a) Un ancrage dans le secteur mixte

La Régie de quartier « Montauban-Services » met ainsi en œuvre une multitude d'activités répondant à une triple préoccupation :

- **L'amélioration du cadre de vie**, à travers l'entretien des parties communes et des espaces verts, participe à l'embellissement des espaces collectifs, et au développement de nouveaux services de proximité.
- **La création d'emplois** et la possibilité de construire des parcours d'insertion, notamment pour des habitants faiblement qualifiés.
- La **création de lien social et l'accès à une citoyenneté active**.
- Elle développe ces activités selon un **fonctionnement économique solidaire**, avec des modalités spécifiques de conception des services, une hybridation des ressources, une mutualisation entre les activités.

Le conseil d'administration est composé de deux collèges :

Un collège de 8 membres de droit répartis comme suit :

2 représentants de l'Etat :

Mme Florence JIMENEZ

DDETSPP

16, rue Louis Jouvet - CS 20144 -
82001 Montauban

Mme Brigitte LAMOURI

DDETSPP

DDF
140, avenue Marcel Unal BP 730
82000 Montauban

2 représentants des organismes HLM :

Mme Linda PRADEL

Directrice de Tarn-et-Garonne Habitat
401 Boulevard Irénée Bonnasfous
82000 Montauban

M Bruno INDART

Directeur de Promologis
111, rue François Mauriac
82000 Montauban

2 représentants des collectivités territoriales :

**Mme Laurence PAGES née
COUPET**

Adjointe au Maire
Nationalité française

**Vice-Présidente de
l'association**

M Maurice LAGARRIGUE

Gérant Entreprise Lagarrigue
Nationalité française
Trésorier

2 représentants élus parmi les autres membres de droit :

M Jacques LARROQUAN

Caisse d'Allocations Familiales
329 Avenue du Dannemark
82000 Montauban

M Nadine SINOPOLI

Conseil départemental de Tarn et Garonne
100 Boulevard Hubert Gouze
BP 783 82013 Montauban Cedex

Un deuxième collège de 8 membres actifs :

4 représentants, personnes physiques des quartiers

M Alain DUFOR
Nationalité française
Gynécologue-Obstréticien
Président de l'Association

M Yves-Marie PEARD
Nationalité française
Chef d'entreprise
Secrétaire de l'Association

Mme Sylvie BRIGNON
82000 Montauban

M Jacques POUJADE

4 représentants d'associations intervenant sur le quartier :

M Jean GUIRAUD
Bâtiment 1, 13 rue Auguste Quercy
82000 Montauban

M Jean-Pierre LEZIAN
343 Chemin Cabouillous
82000 Montauban

NON POURVU

NON POURVU

Membre d'honneur

M Jean-Paul DELMAS
33, rue Pérignon
31330 Grenade / Garonne

NOS ACTIVITES

Cette **structuration « verticale »** par activités a le mérite de **rendre très lisible l'organisation La Régie de quartier « Montauban-Services »**. Chaque activité a son modèle économique propre, ses financements spécifiques clairement identifiés... La comptabilité est organisée pour ce faire, analytiquement.

En revanche, **elle ne doit pas faire oublier les transversalités existantes. Les activités ne sont pas cloisonnées, toutes sont construites conformément au projet politique global porté par La Régie de quartier « Montauban-Services »**, toutes se répondent et s'enrichissent les unes, les autres.

Le **lien social** par exemple **ne repose pas uniquement sur les activités dites d'utilité sociale** (l'accompagnement social, l'accueil, Cyberthé, La Boucle Des Mots...). C'est une **dimension transversale à toutes les activités**. Le lien social est indissociable de la Régie elle-même. **C'est la présence de la Régie sur son territoire qui, par la multiplicité et la diversité de ses interventions, participe à la création de lien social.**



Actions de Lien Social

L'objectif des actions de lien social est de créer ou recréer du lien entre les habitants, les bailleurs et la collectivité en proposant des projets adaptés à la demande des habitants



Ateliers Chantier d'Insertion

Il a pour mission d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise en situation de travail et de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.



Plateforme Mobilité 82

Toutes les actions de la Plateforme Mobilité 82 sont en lien étroit avec tous les partenaires de l'insertion sociale et professionnelle du département... Afin de diminuer le frein de la mobilité vers l'emploi

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

a) Le chantier d'insertion :

L'atelier chantier d'insertion (ACI) a pour mission **d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise en situation de travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. La mise en situation favorise une (re)mobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un (ré)apprentissage à la vie professionnelle, permettant une approche du marché de l'emploi par les salariés en parcours.**

L'ACI assure donc un encadrement technique et un accompagnement socioprofessionnel au bénéfice de la personne en parcours.

165 contrats ont été signés en 2024 sur l'ACI

Soit **80 929 heures sur l'ACI, CDDI** (soit ETP) payées en **heures financement Etat et Conseil Départemental.**

« La démarche Régie de Quartier repose sur (...) le souci, sur son territoire, de l'insertion des personnes les plus en difficulté. Les Régies de quartier montrent en cela qu'elles sont l'une des structures d'insertion par l'Economie telles que définies dans le Rapport ALPHANDERY »

Extrait de l'Article 2 de la Charte Nationale

b) Quelles sont les principales activités de la SIAE :

1. Nettoyage :

- **Entretien des espaces collectifs des immeubles d'habitation de TARN ET GARONNE HABITAT** situés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville de Montauban et de la ville de Moissac, de la ville de Castelsarrasin et du département du Tarn et Garonne : nettoyage des halls d'immeubles, des cages d'escaliers, des paliers, des ascenseurs, des locaux V.O, de l'entretien des bacs et des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) ; entretien des espaces verts (tonte, taille de haies, débroussaillage) et travaux paysagers ainsi que le remplacement des gardiens sur l'ensemble du patrimoine. Collecte d'encombrants en binôme avec un personnel de TGH.
- **Entretien et nettoyage de l'ensemble des centres sociaux et de la maison des associations** situés sur les quartiers QPV de Médiathèque Chambord, de Beausoleil, pour le compte du Grand Montauban.
- **Nettoyage de Parties communes** avec MESOLIA, CITYA BELVIA IMMOBILIER : nettoyage complet des résidences.
- **Nettoyage d'appartement** : remise en état d'appartement avec PROMOLOGIS, RELIENCE 82 et l'UDAF.
- **Nettoyage des bureaux et entreprises** (Bouygues, Epice 82, Like intérim...)

2. Entretien des espaces verts :

- **Entretien des espaces verts (élagage arbres...) et collecte encombrants** avec SNCF GARES ET CONNEXION et SNCF PATRIMOINE de Gourdon, Dégagnac, Cahors, Lalbenque (46), à St Jory, Matabiau (31), Valence d'Agen, Montauban, Castelsarrasin, Moissac, La Villedieu du temple (82)
- **Broyage de déchets à domicile et sur le site de la déchèterie Nord** pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban en sous-traitance avec la Sté SUEZ

3. Collecte des encombrants et dépôts sauvages :

- **Collectes des encombrants, des dépôts sauvages et des déchets alimentaires (depuis le 2 janvier 23)** pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban en sous-traitance avec la Sté SUEZ

4. Remplacement de gardiens :

- **Remplacement des absences des gardiens de Tarn et Garonne Habitat sur leurs missions de nettoyage.**

c) Activité d'insertion :

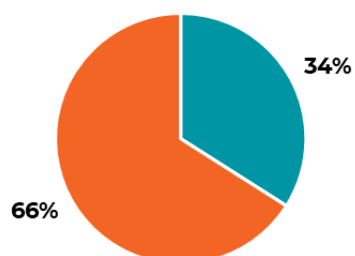
c - 1) Accueil des publics :

56 salariés présents au 1er janvier 2024.

63 salariés embauchés au cours de l'année dont **41 prescriptions France Travail**

165 contrats d'insertion réalisés au 31/12/2024

NOMBRE DE CONTRATS D'INSERTION
REALISES AU 31/12/24



NOMBRE DE SALARIES EN INSERTION
EMBAUCHES AU COURS DE L'ANNEE



■ Conventions initiales ■ Renouvellement CDDI ■ Prescription Conseil Départemental ■ Prescription France Travail

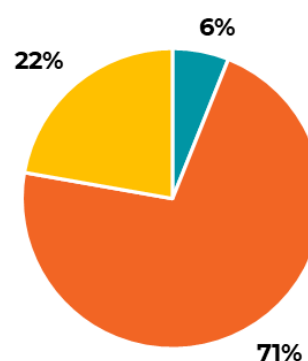
c - 2) Caractéristiques des salariés en insertion embauchés au cours de l'année sur 63 salariés :

REPARTITION FEMMES - HOMMES SUR 63 ENTREES



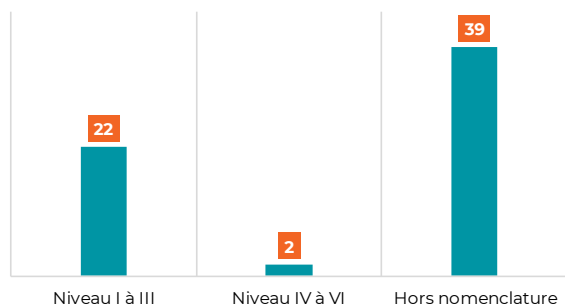
■ Femmes ■ Hommes

TRANCHES D'AGE SUR 63 ENTREES

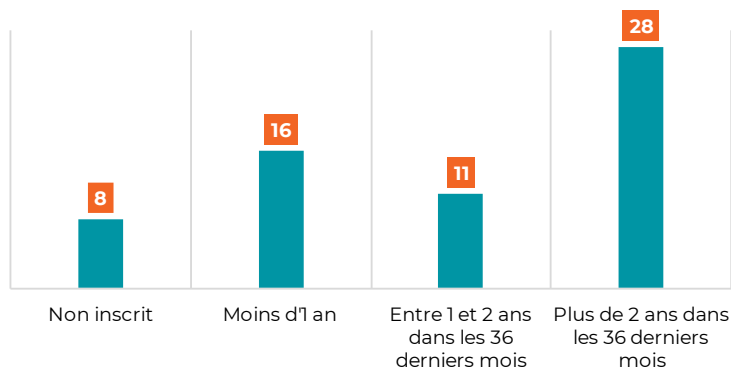


■ Moins de 26 ans ■ Entre 26 et 49 ans ■ Plus de 49 ans

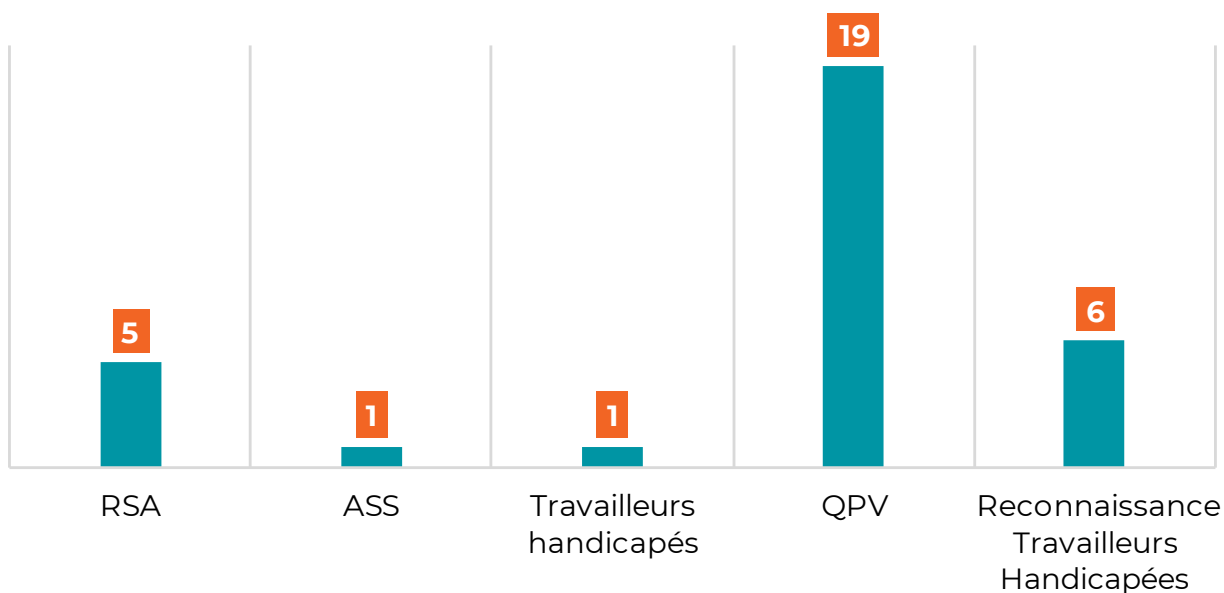
NIVEAU DE FORMATION DES 63 ENTREES



INSCRIPTION POLE EMPLOI DANS LES 36 DERNIERS MOIS



PUBLIC PRIORITAIRE DES 63 ENTREES



c - 3) Résultats d'insertion :

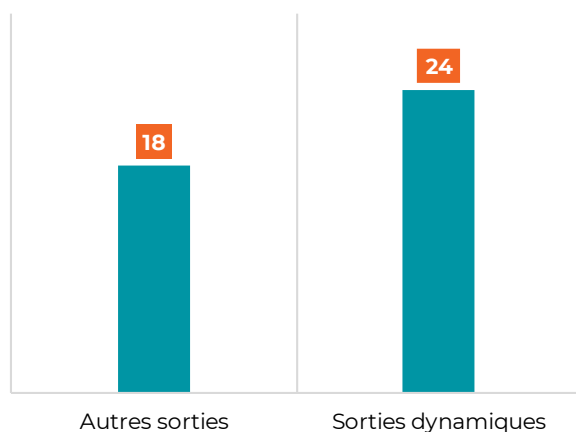
A la date du dialogue de gestion, nous avons **6 personnes sorties depuis le 1er octobre 2024** et pour lesquelles le **délai de 4 mois n'est pas terminé**, nous les avons **comptabilisées en sorties négatives**.

Rappel de nos objectifs :

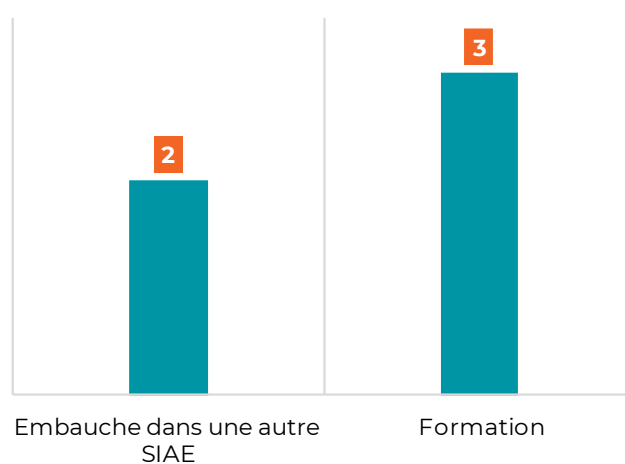
30 sorties dont **18 sorties dynamiques** avec **5 sorties** dans l'**emploi durable**, **9** dans l'**emploi de transition** et **4 positives**.

Sorties réalisées au cours de l'année 2024 :

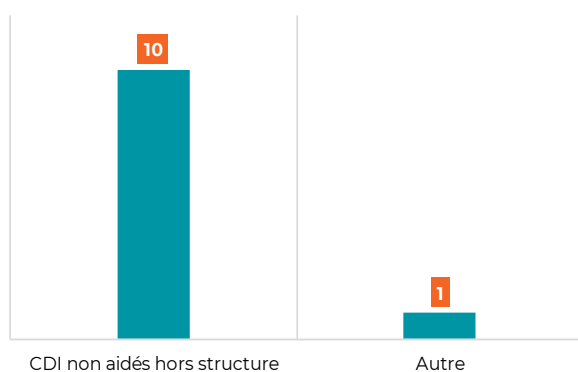
TYPE DE SORTIES SUR 42



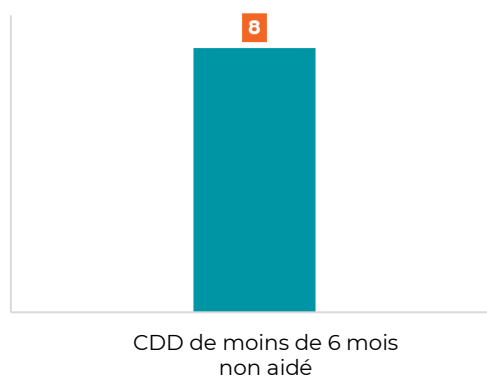
SORTIES POSITIVES : 5



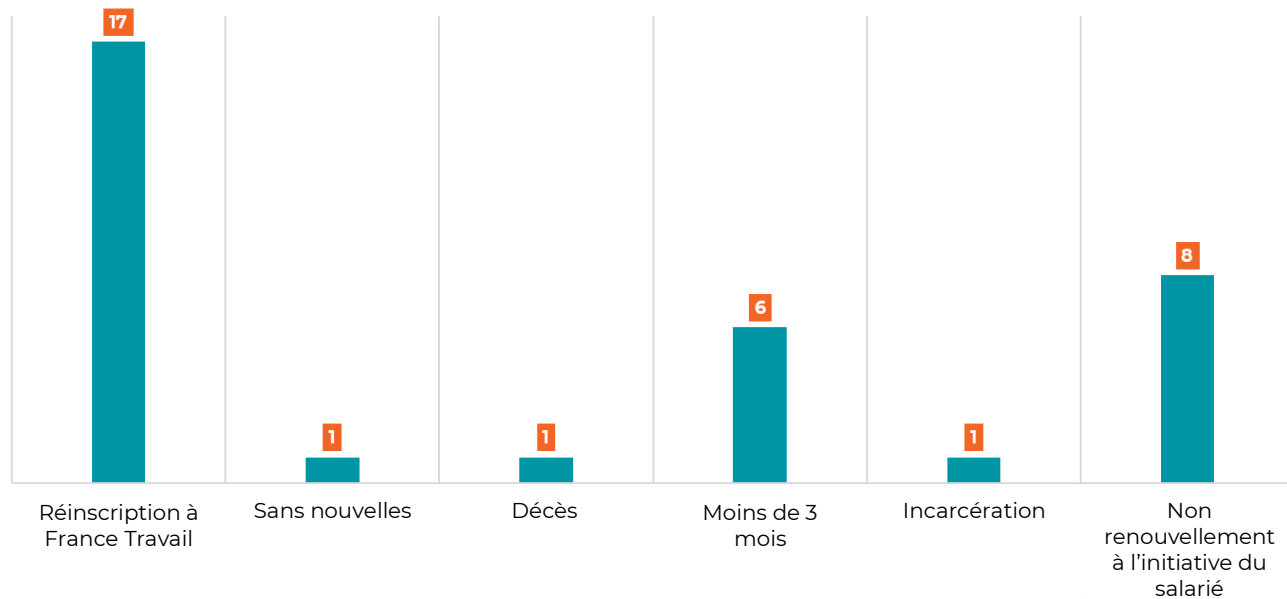
SORTIES DANS L'EMPLOI DURABLE : 11



SORTIES DANS L'EMPLOI DE TRANSITION : 8



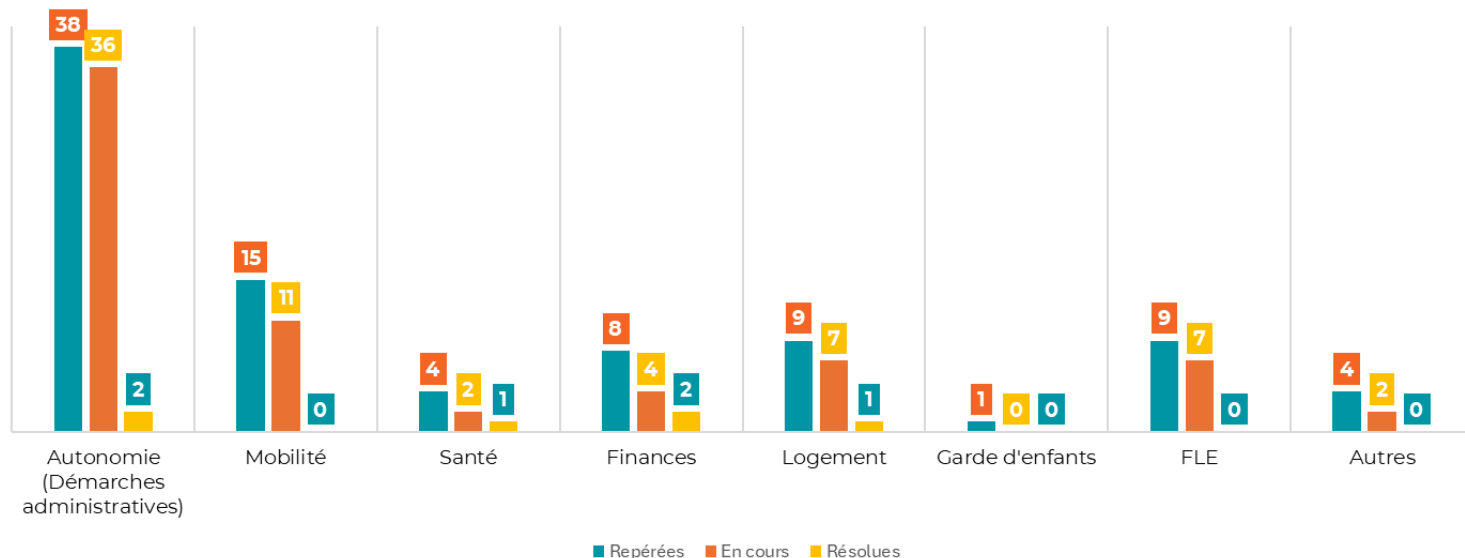
SORTIES POUR AUTRE MOTIF : 18



d) Accompagnement social et professionnel :

d - 1) Accompagnement social :

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



Actions mises en place :

Actions individuelles :

- Accompagnement ou orientation vers nos collègues de France Services pour amener les salariés vers l'autonomie dans leurs démarches administratives et la prise en main de l'outil informatique (site Pole Emploi, Caf, méthode de recherche d'emploi...etc)
- Accompagnement physique à la CAF, trésor public, France Travail...
- Accompagnement de la recherche à l'emménagement dans un logement locatif sur parc privé.
- Accompagnement à la constitution de dossier pour l'accès au logement (Action logement, Visale...)
- Accompagnement à la rédaction de CV et lettre de motivation en fonction du poste visé, simulation d'entretien d'embauche.
- Accompagner les salariés dans leur prise de contact avec les entreprises et centres de formation (dans le cadre de leur candidature à une offre d'emploi, candidature spontanée ou un stage).
- Suivi de stage des salariés lors des PMSMP par le biais de rencontre tripartite.
- Mise en place du « suivi dans l'emploi » pour sécuriser les prises de poste et consolider le partenariat avec les entreprises au cas par cas.

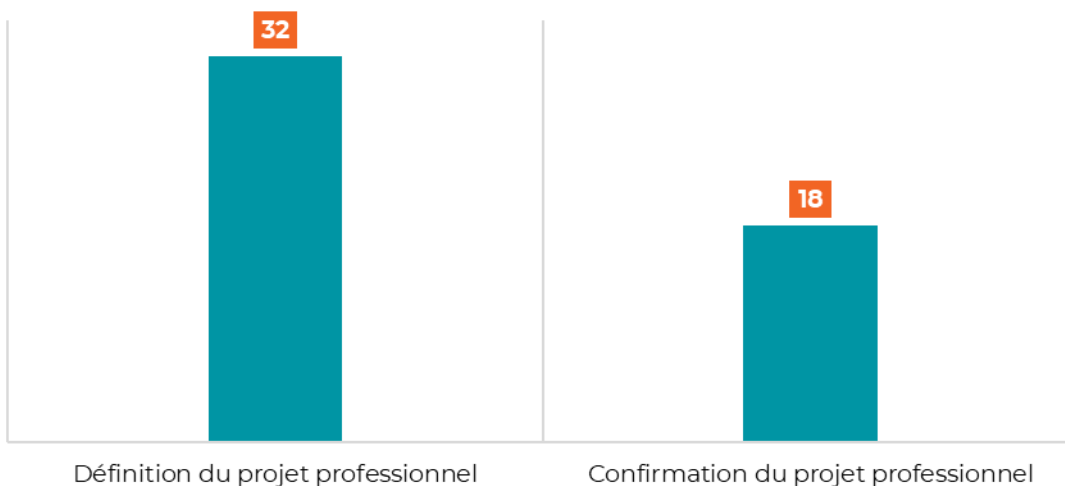
- Accompagnement lors de l'inscription en auto-école.
- Accompagnement vers les services de la plateforme mobilité.
- Accompagnement social (CIDFF, Assistante Sociale de secteur...)
- Accompagnement santé (France addiction, SMTI, la PASS, CPAM, Mutuelle...)
- Logement (Foyer du Fort, Relience, CHRS, dossier SIAO avec assistante sociale).

Actions collectives :

- Organisation de « **Café emploi/Découverte** » dans les locaux de Montauban Services.
 - **Objectifs** : découvrir des métiers et leurs formations respectives par la mise en relation des salariés avec les entreprises du bassin d'emploi et favoriser la candidature de nos salariés auprès des entreprises qui recrutent.
 - **Préparation** :
 - Contact avec les intervenants pour bloquer une date. Envoi du programme et accès au site à 4 semaines. Dernier contact la veille ou l'avant-veille pour rappel de l'information.
 - Entretien collectif sous forme de jeux de rôle avec les salariés la semaine précédente pour les préparer à la rencontre : préparation des CV et lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche.
 - **Périodicité** : 1 fois par an de 9h à 13h
 - **Conviés** : 3 partenaires / 10 à 12 salariés en insertion présent
 - **Déroulé de la matinée** :
 - 9h : Temps d'accueil des entreprises autour d'un café avec les salariés et les entreprises
 - 9h30 : Présentation collective de chaque entreprise
 - 9h50 : Attribution des bureaux aux entreprises pour les entretiens.
 - 10h-11h30 : Echanges individuels avec les salariés intéressés
 - 11h30-12h : Point individuel : CIP-Entreprises sur les candidatures de la matinée. Présenter lors de cet échanges les divers dispositifs d'intégration des salariés dans les entreprises (contrats passerelles, PMSMP, le suivi dans l'emploi...)
 - 12h-13h : Retour d'expérience autour d'un repas.

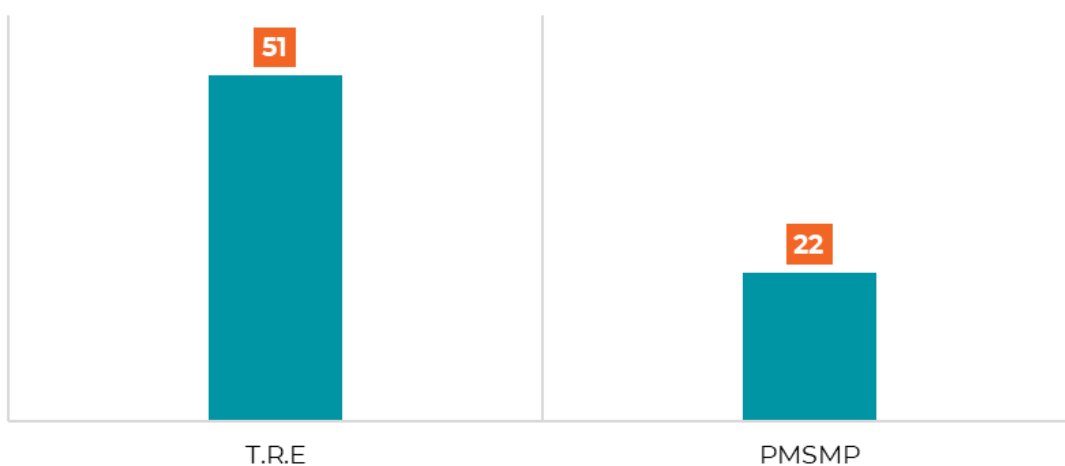
- **Conclusion** : Positionner les entretiens individuels avec les salariés dans les jours qui suivent pour maintenir la dynamique.
- Organisation de visites d'entreprise en petite groupe de salariés.
 - **Objectifs** : découvrir les entreprises du bassin d'emploi qui recrutent (postes de travail, métiers proposés, conditions d'embauche, intégration dans la structure, mise en situation...)
 - **Périodicité** : 5 fois par an
 - **Conviés** : 5 salariés
 - **ENTREPRISES MOBILISEES** : Decathlon, Denjean, Action, Easydis,
- Ateliers d'inclusion numérique.
 - **Objectifs** : Développer des capacités langagières numériques / Développer des compétences et connaissances numériques / Renforcer la confiance liée à l'usage numérique.
 - **Périodicité** : 6 séquences, de 3h, par groupe, renouveler tout au long de l'année
 - **Conviés** : 6 salariés
- Atelier Proxi Santé.
 - **Objectifs** : Sensibilisation aux thématiques d'hygiène et de santé (Hygiène de vie, alimentation, écran et sommeil).
 - **Périodicité** : 2 fois par an
 - **Conviés** : 6 salariés
- Ateliers estime de soi.
 - **Objectifs** : Conscientiser ses compétences, ses talents, ses forces, ses qualités, ses valeurs. Développer l'estime de soi, sa valeur, le regard que l'on porte sur soi.
 - **Périodicité** : 6 séquences, de 3h, par groupe, renouveler tout au long de l'année
 - **Conviés** : 4 salariés

ACTIONS DE MOBILISATION POUR L'EMPLOI

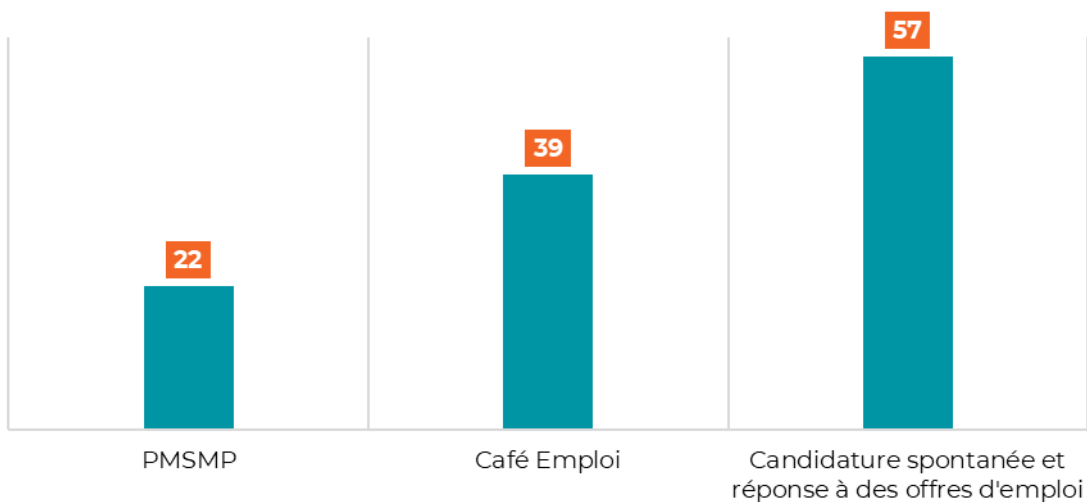


d - 2) Accompagnement professionnel : 63 personnes concernées

ACTIONS LIEES A LA REALISATION DU PROJET A L'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR A L'EMPLOI



NOMBRE DE MISE EN RELATION



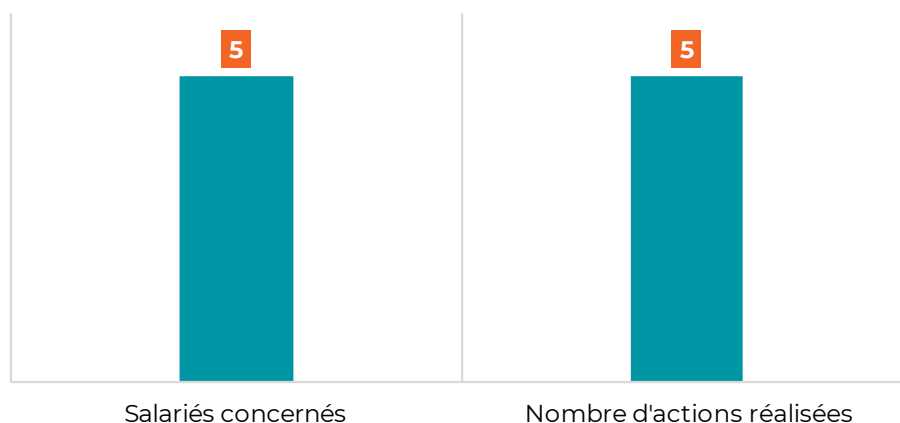
• Missions :

Cette année, deux salariés ont effectué des missions sur des temps ponctuels afin de développer de nouvelles compétences et/ou de pérenniser un emploi.

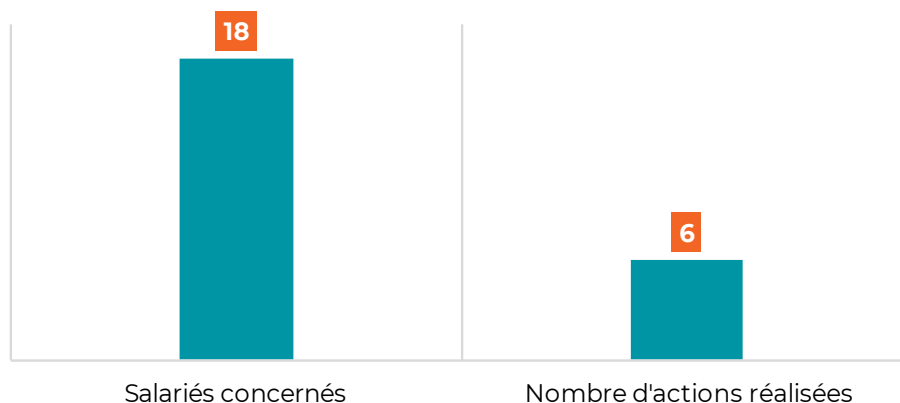
- Agent d'entretien polyvalent avec le Conseil Départemental
- Aide à domicile pour Vitalliance

d - 3) Formations réalisées au 31/12/2024

ENTREE DANS LE DISPOSITIF FLE VIA CIBC AVEC AFTRAM – OSENGO



ENTREE EN FORMATION QUALIFIANTE ECF – Famille Rural de l'Hérault – SoLink – Erach Formation MariJul RH



Plan de formation détaillé à joindre:

- Formation SMTI : **Casser la sédentarité**
 - **Objectifs :**
 - Sensibilisation à la sédentarité au travail.
 - **Conviés :** 1 salarié
 - **Durée :** 3h

- Formation SMTI : **Prévention des troubles musculosquelettiques**
 - **Objectifs :**
 - Sensibilisation aux troubles musculosquelettiques.
 - **Conviés :** 1 salarié
 - **Durée :** 3h
- Sensibilisation : Addictologie (addiction France)
 - **Objectifs :**
 - Conduite addictive et accompagnement.
 - **Conviés :** 2 salariés permanent
 - **Durée :** 3h30
- Habilitation électrique « initial » - Erach Formation
 - **Objectifs :**
 - Sensibiliser aux risques d'origine électrique et aux effets du courant sur l'homme selon les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18-510.
 - Montrer les procédures et les équipements individuels (EPI) adaptés aux travaux en présence de tension.
 - Faire comprendre les principes de consignation et de déconsignation.
 - Assurer les aptitudes des salariés à adopter ces prescriptions dans des domaines et des situations propres à leur établissement et leur ouvrage
 - **Conviés :** 8 participants
 - **Durée :** 14h
- Sauveteur secouriste au travail « initial »
 - **Objectifs :**
 - Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
 - Mettre en application ses compétences au profit de la santé de la santé au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
 - **Conviés :** 7 participants
 - **Durée :** 14h
- Sauveteur secouriste au travail « recyclage »
 - **Objectifs :**
 - Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
 - Mettre en application ses compétences au profit de la santé de la santé au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
 - **Conviés :** 3 participants
 - **Durée :** 14h
- Développer des interactions sociales bienveillantes
 - **Objectifs :**
 - Utiliser les techniques de communication, l'assertivité et l'intelligence émotionnelle pour développer des interactions sociales bienveillantes dans son environnement professionnel.
 - **Conviés :** 4 participants
 - **Durée :** 14h

e) Bilan de l'activité au 31/12/2024

Points forts cette année :

- **Adhésion et participation au dispositif** SEVE EMPLOI 3 pérennisation du suivi dans l'emploi.
- Plusieurs **visites d'entreprises**, participations à des forums et informations collectives accompagnés des salariés.
- **Participation au Forum** de l'IAE.
- **Multiplication des bilans** et suivis tripartites.
- **Consolidation** des partenariats entreprises.
- **Maintiens des ateliers à destination** des salariés (CDDI), inclusion numérique, atelier estime de soi, atelier Proxi santé etc ...

Difficultés rencontrées au cours de l'année :

- **Moins de disponibilités des entreprises** pour participer à nos rencontres emploi (café emploi/découverte)
- **Langue française** : difficultés de prise en charge et de conciliation du planning des salariés et des centres de formation proposant du FLE.
- **Addictologie** : difficultés d'accompagner des salariés ayant des conduites addictives qui sont dans le déni de leur consommation et par conséquent ne mettant pas de sens dans une démarche de soins.
- **Logement** : difficultés d'accompagner les salariés n'ayant pas de domicile ou un domicile insalubre. Les longs délais d'obtention d'un logement ne permettent pas aux salariés de prioriser le projet professionnel.
- Forte **augmentation du nombre de prescription** et d'accompagnement de demandeur d'emploi dit « sénior » (55+), de **nouveaux freins** apparaissent lors des démarches de recherches d'emploi.
- **Renforcement des exigences** des entreprises concernant les prérequis demandés lors des candidatures (Age, savoir de base).

Partenariats formalisés :

- L'odalisque
- Tarn-et-Garonne Habitat
- Occitanet

- **Escrieut Propreté**
- **V Entretien et Propreté**
- **Denjean Logistique...**

Axes de développement envisagés dans l'avenir :

- **Ajouter des ateliers collectifs**, au sein de la structure, axés sur l'emploi.
- **Événement** : paroles d'anciens salariés venant témoigner de leur passage à Montauban Services et de leur sortie dans l'emploi.

f) Activités du chantier d'insertion en Maison d'Arrêt

Principale activité de la SIAE :

- Sous-traitance en **manutention** pour diverses entreprises : Ingram micro-services, Meduza store.

Axe de développement :

- Afin de pouvoir proposer suffisamment d'activité aux détenus de l'atelier, **nous prospectons diverses entreprises**. Pour 2025, nous **projetons trois contrats supplémentaires**. Le premier est en pour-parler avec l'entreprise « class-croute » afin de monter des boîtes devant contenir des repas à livrer.

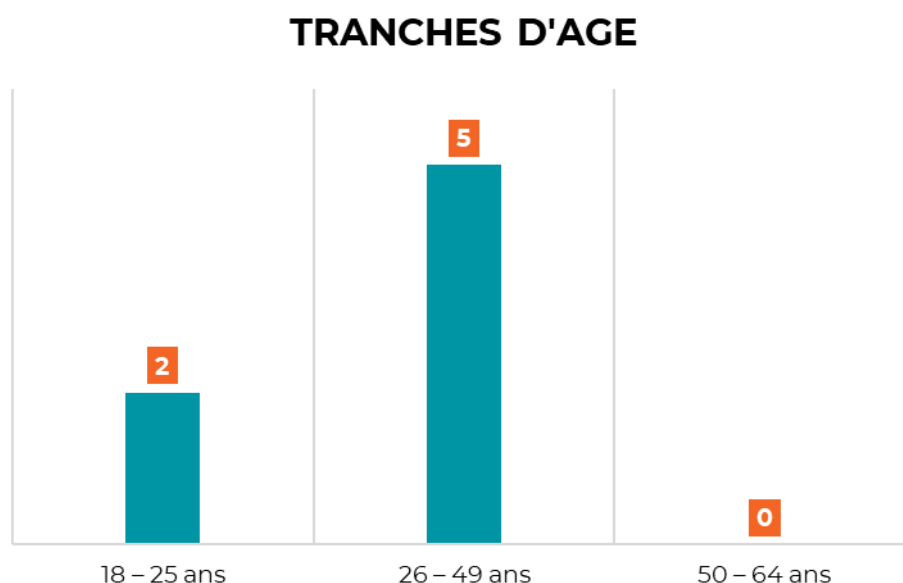
g) Activités d'insertion en Maison d'Arrêt

Accueil des publics :

7 salariés embauchés au cours de l'année 2024. (100% d'hommes)

897 heures d'insertion réalisés au 31/12/2024

Caractéristiques des salariés en insertion embauché à la maison d'arrêt :

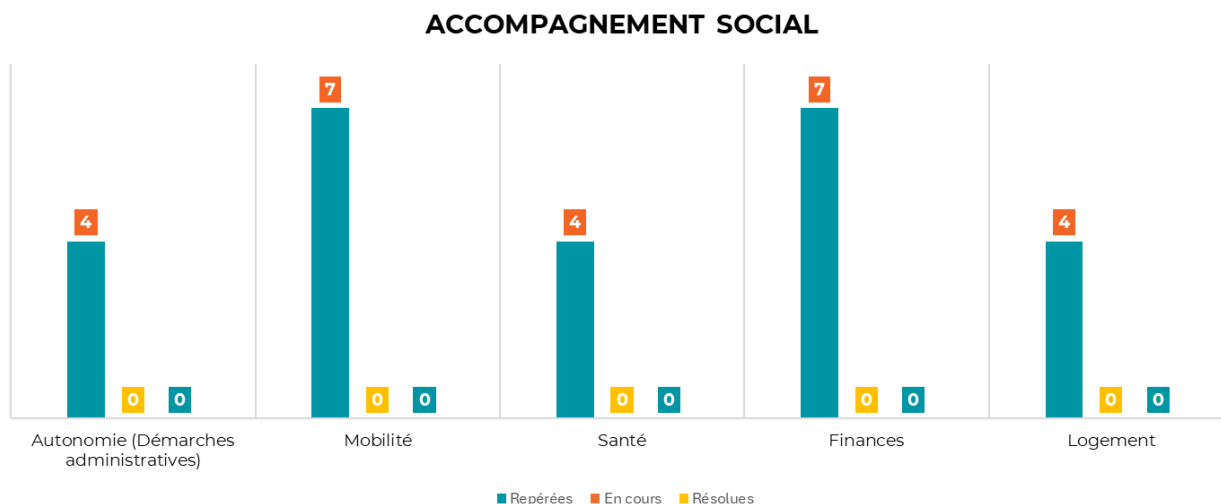


Résultats d'insertion des salariés de la maison d'arrêt

Au 31 décembre 2024, nous avons **une sortie dynamique ; une sortie positive** (embauche dans une autre SIAE) ; **une sortie pour autre motif** (réinscription à France Travail) et **4 sorties non validées** (dont 2 déclassements et un transfert)

h) Accompagnement social et professionnel en Maison d'Arrêt

Accompagnement social :



Actions individuelles :

- **Accompagnement à la rédaction de CV et lettre de motivation** en fonction du poste visé, simulation d'entretien d'embauche
- **Accompagner les salariés dans leur prise de contact** avec les entreprises et centres de formation (dans le cadre de leur candidature à une offre d'emploi, candidature spontanée ou un stage).

Actions collectives :

- **Atelier de préparation à la sortie** à destination des salariés de l'atelier (autres personnes détenus volontaire également). **Co-animé avec M. Philippe de Castro** (CPIP) **et Mme Marion Soursou** (Référénte justice France Travail). Objectifs : **droits et devoirs de la personne détenu à sa sortie, identifier les ressources disponibles, envisager un retour rapide à l'emploi.**

A - CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

a) Gestion urbaine de proximité :

330 bénéficiaires en 2024 pour **933** démarches réalisées

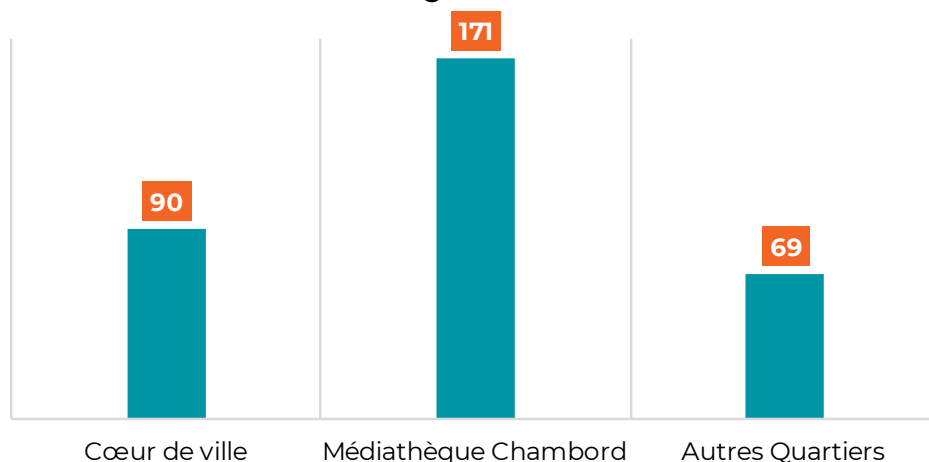
Objectifs de l'action :

L'objectif général est d'assurer une **cohérence des différentes actions** menées par la régie en termes de qualité de vie sur le quartier.

Cet objectif se décline en plusieurs objectifs opérationnels :

- **Être l'interface** entre les habitants.es et l'ensemble des acteurs institutionnels/ collectivités/ associatifs / bailleurs...
- **Favoriser l'accès à l'emploi** au sein de la régie de quartiers pour participer à l'amélioration du cadre de vie et contribuer à leur insertion professionnelle.
- Mettre en place des actions **favorisant le développement de la citoyenneté**.
- Rencontrer et **évaluer les besoins des habitants.es**, en particulier en matière d'accès aux droits et d'accès au numérique.
- **Remédier au sentiment d'abandon et de relégation ressenti** par les populations des quartiers prioritaires.
- Prévenir et aider à la **résolution des petits conflits** de la vie quotidienne.

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR QUARTIERS



Outre les missions d'aller-vers réalisées lors des maraudes et rondes dans le quartier, la médiatrice réalise aussi **des démarches « droits des étrangers »** qui favorisent le maintien des droits sociaux des habitants et notamment quand ils sont en emploi.

La médiatrice est bien repérée sur cette **compétence d'accompagnement** qui ne peut se réaliser en France Services ce qui a eu pour conséquence une augmentation du nombre de bénéficiaires au-delà du prévisionnel.

D'autres actions collectives peuvent expliquer cette hausse comme l'organisation du nettoyage de quartier, la participation au village santé en avril et les sollicitations du service Habitat du GMCA et de TGH dans les derniers relogements lors du NPRU de Chambord.

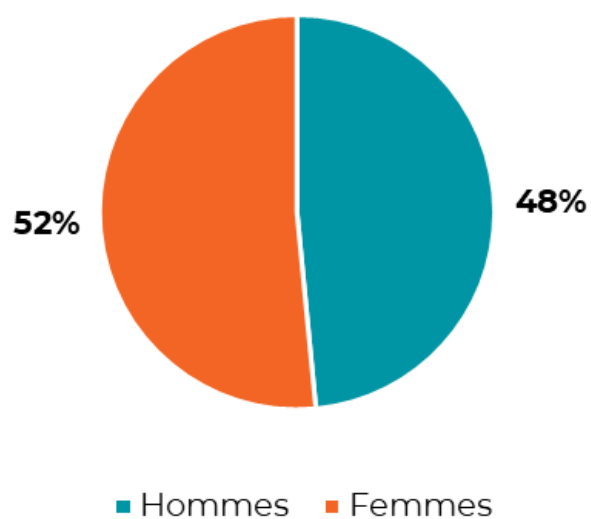
Les points forts de l'action :

- La gestion urbaine de proximité réalisée par la médiatrice a un **impact positif** sur le climat social sur le QPV. L'accès facilité par la présence de la médiatrice sur le terrain et sa permanence sur la MDA favorisent les sollicitations des habitants.
- Sa connaissance des partenaires et des espaces ressources (internes et externes) permet une orientation efficace selon les doléances des habitants (gardiens de TGH, CCAS, CLS, PRE, centre social, MDS, France services, service de l'habitat ...)
- Le travail en réseau réalisé favorise le traitement des conflits et des problématiques rencontrés autant pour les habitants que pour les partenaires associatifs et/ou institutionnels.
- La nouvelle compétence en « droits de étrangers » facilite aussi le **maintien des droits sociaux** des habitants et favorisent ainsi le **maintien en emploi** pour les personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme.
- De plus, l'« ancienneté » de la médiatrice dans ses missions lui permet de **dialoguer avec toutes les générations** présentes sur le quartier et favorise la cohésion sociale sur son territoire d'action.
- Enfin, La forte capacité de mobilisation dont fait preuve la médiatrice est un facteur majeur de réussite des actions de sensibilisation (santé, environnement, citoyenneté) menées en partenariat avec les services de la politique de la ville et les associations œuvrant sur le QPV.

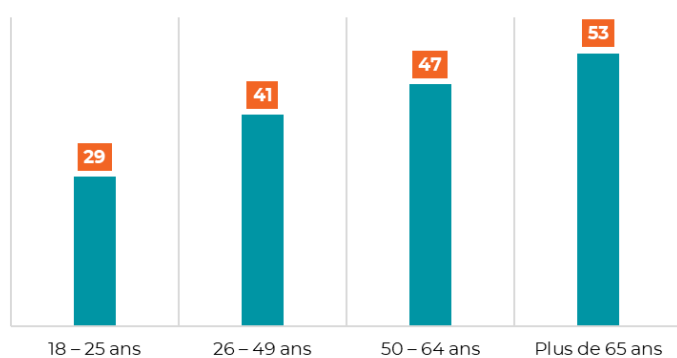
Les points faibles de l'action :

- Nous avons constaté que les partenaires institutionnels, du fait de l'expertise en « droits des étrangers » de la médiatrice, avait **tendance à orienter à tout va leurs usagers**, sans prendre le temps d'essayer de traiter la demande. Nous nous retrouvons sursollicités au détriment parfois des missions d'aller vers.
- Nous ferons le choix de donner des rendez-vous limités et orienterons vers la préfecture.

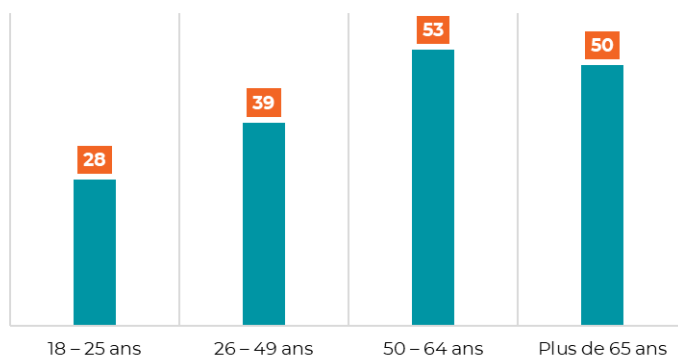
REPARTITION FEMMES - HOMMES



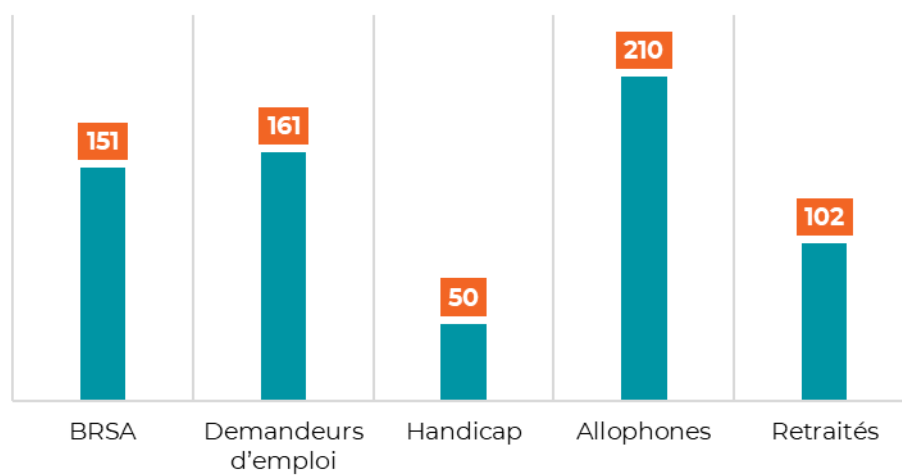
TRANCHES D'AGE FEMMES



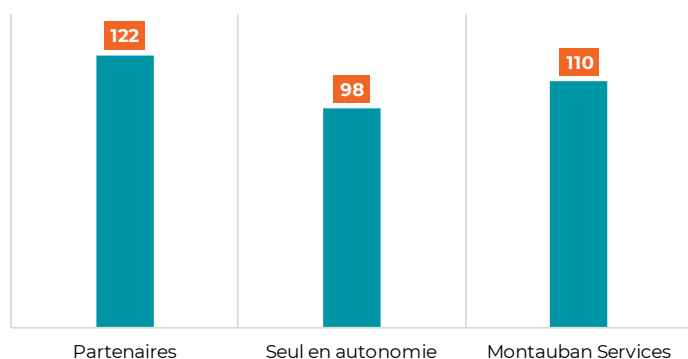
TRANCHES D'AGE HOMMES



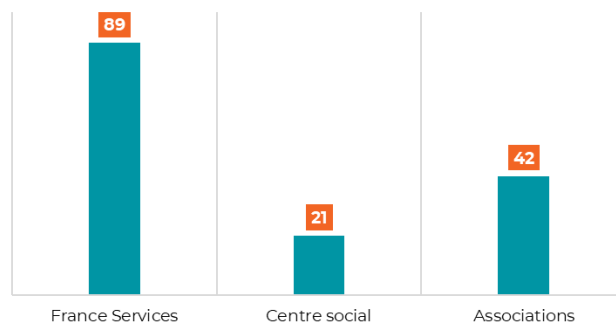
TYPES DE BENEFICIAIRES



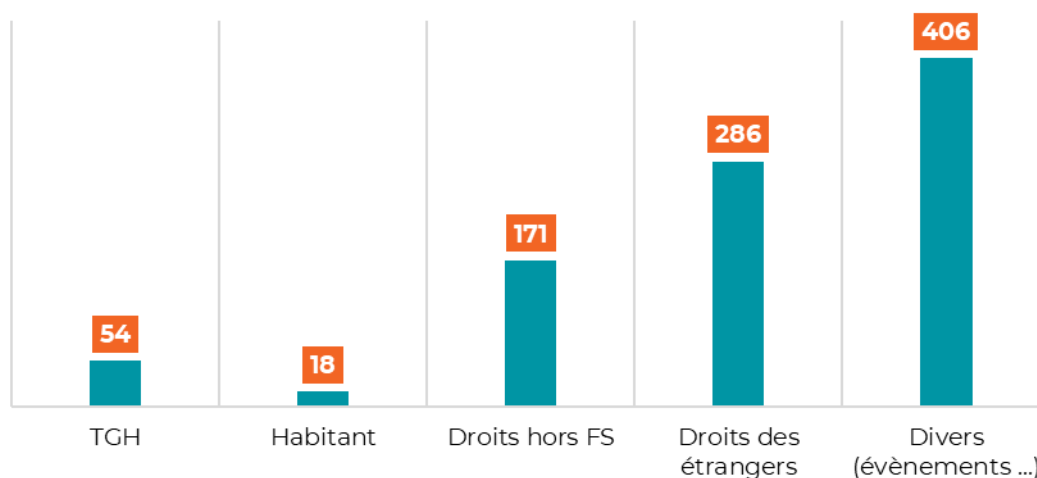
ORIENTATION PAR ...



ORIENTATION VERS ...



NATURE DES DEMANDES DE MEDIATION



Effets constatés :

- Les habitants **ont repéré la médiatrice** personne ressource et savent la solliciter selon leur besoin.
- Les habitants **viennent plus nombreux** sur la permanence de la médiatrice sur la MDA.
- Les orientations et accompagnements physiques vers les institutions et services publics sont facilités
- Le travail de la médiatrice facilite l'accès aux droits, aux services publics et la résolution des problèmes de voisinage sur le QPV.

Observations :

- Nous avons constaté qu'un **nombre croissant d'habitants de nationalité étrangère rencontrent des difficultés** dans les démarches de demandes de titre de séjour auprès de la Préfecture et se tournent vers notre médiatrice afin de réaliser ses démarches (les démarches ANEF étant exclues du panel de services des France Services).

- **Certains habitants**, notamment ceux en situation d'illettrisme et d'illectronisme, **subissent des ruptures de droits** (rupture de contrats de travail, suspension des aides sociales, ...) qui précarisent encore plus leurs situations sociales.
- Nous essayons tant bien que mal de soutenir ces populations en leur apportant un soutien dans ces démarches très complexes au demeurant.

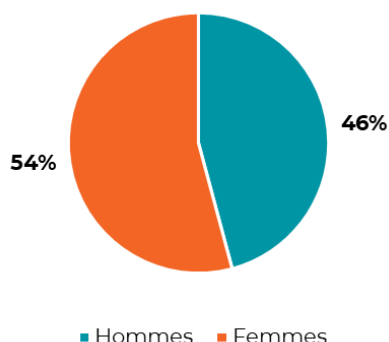
b) Jardins partagés :

17 jardiniers adhérents soit **48** ayant droits (conjointes et enfants) pour **15** parcelles. Ce jardin partagé est animé par Nadia IDRISSI, agent de médiation.

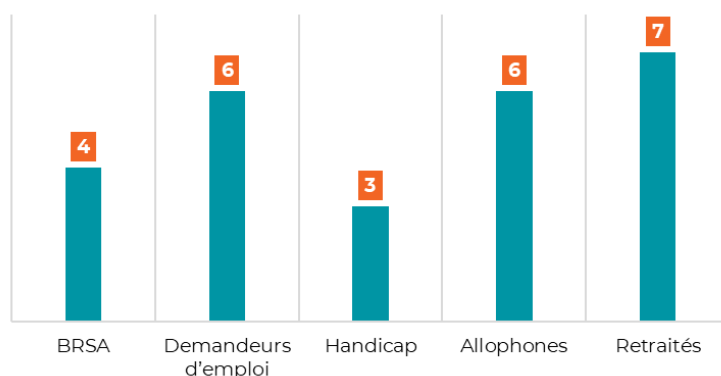
Objectifs de l'action :

- Favoriser **le développement du lien social** et **l'amélioration du cadre de vie** par la gestion participative et l'animation de jardins partagés dans le quartier de Chambord

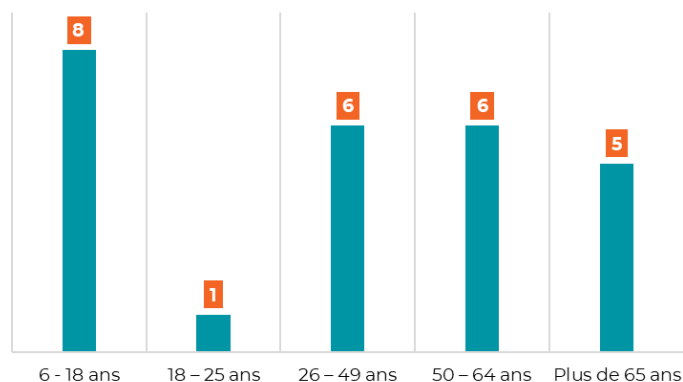
REPARTITION FEMMES - HOMMES



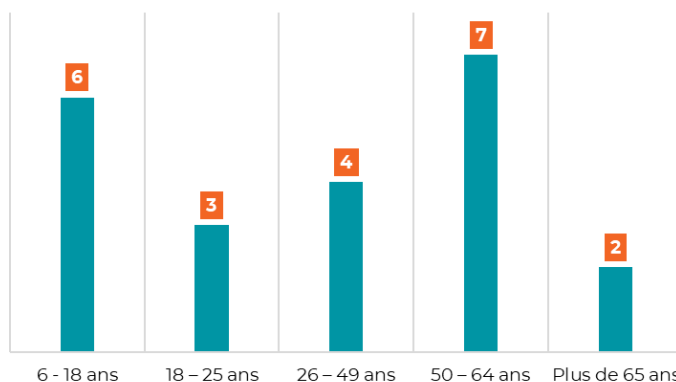
TYPES DE BENEFICIAIRES



TRANCHES D'AGE FEMMES



TRANCHES D'AGE HOMMES



Les points forts de l'action :

- Ces espaces **favorisent les échanges** entre les habitants de différents âges et origines, créant ainsi un sentiment de communauté et de solidarité. Les habitants se côtoyaient sans interactions entre eux. Maintenant, ils s'entraident et exploitent ensemble les parcelles.
- Ils **échangent** des semences, des plants mais surtout des « trucs et astuces » en matière de jardinage.
- Les jardins partagés offrent un **espace de détente et de loisirs**, contribuant à **réduire le stress et à améliorer le bien-être mental et physique** des participants.
- Il est le lieu de goûters partagés, de **lieu de discussion et d'échanges d'informations** avec la médiatrice qui fait le lien selon les problématiques repérés (accompagnement et orientation vers les services compétents du bailleur social ou du GMCA).
- Les jardiniers se sont ainsi mobilisés pour l'organisation et l'animation du goûter de la **fête mémorielle de la résidence CHAMBORD** du 25 mai 2024.
- Ils servent de lieux d'apprentissage sur l'agriculture urbaine, la biodiversité et les pratiques écologiques, **sensibilisant ainsi les habitants aux enjeux environnementaux**.
- En plus de réduire les îlots de chaleur urbains, ces jardins capturent les gaz à effet de serre et **favorisent la biodiversité** en offrant un habitat à diverses espèces.
- Ils permettent aux habitants de cultiver leurs propres fruits et légumes, contribuant ainsi à une **alimentation plus saine et locale**.
- Les jardins partagés transforment des terrains souvent délaissés en espaces verts utiles et esthétiques, améliorant ainsi **l'attrait du quartier**.

Les points faibles de l'action :

- Le **manque de place au regard de la demande** de parcelle qui peut générer des frustrations et des tensions avec les bénéficiaires.
- La difficulté de rassembler tous les jardiniers pour les réunions collectives car certains sont salariés, d'autres retraités et n'ont **pas les mêmes rythmes de vie**.
- Le groupe WhatsApp créé par la médiatrice permet de donner le même niveau d'informations aux bénéficiaires mais n'est pas suffisant pour impliquer collectivement l'ensemble des jardiniers.

B - COHESION SOCIALE

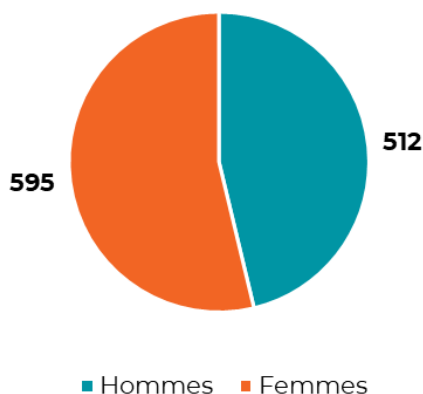
a) L'Oustal:

1 107 journées / jeunes en 2024

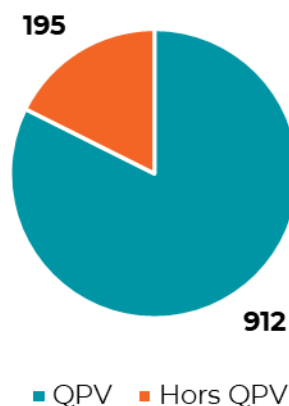
Objectifs de l'action :

- Proposer un **lieu d'accueil** pour les jeunes âgés de 6 à 25 ans
- Favoriser le **bien-être physique et affectif** des jeunes
- **Favoriser l'expression et la citoyenneté** des jeunes
- Favoriser l'accès de tous aux loisirs, activités culturelles, aux vacances
- **Sensibiliser** les jeunes sur les **risques liés à internet** au travers de la charte de bonne conduite
- Favoriser l'**autonomie** des jeunes

REPARTITION HOMMES - FEMMES



REPARTITIONS DES BENEFICIAIRES PAR QUARTIERS



Les points forts de l'action :

- Consolidation du lien avec les jeunes et accroissement de l'activité et du nombre d'adhésion du fait de la qualité de l'accueil et de l'écoute de l'Adulte relais.
- **Lien avec les parents** pour le suivi des situations précaires (prévention du décrochage scolaire, médiation parents/enfants dans les situations les plus complexes)
- Constitution, accompagnement et encadrement d'un séjour à Paris avec visite du Sénat et du musée Bourdelle

- Participation d'un groupe de 11 jeunes à la semaine de la laïcité organisé à la MDA par le service politique de la ville (décembre 2024)

Actions et activités :

- **Vacances d'hiver : Du 12 Février au 23 Février 2024**

- Sortie Culturelles sous forme de course d'orientation a Toulouse
- Cuisine salé / Activité Plastique fou
- Cuisine sucrée Galette des rois/Activité sportive
- Activité Casque Réalité Virtuel
- Intervention de l'APAS

Groupe de 8 jeunes

Mercredi 08 Mai 2024

- Inauguration du monument au mort

Groupe de 5 jeunes

Mercredi 15 Mai 2024

- Assemblé Générale 2024 :
 - Accueil des participants
 - Confection du buffet

Groupe de 2 jeunes

Samedi 25 Mai 2024

- Buffet Démolition de Chambord

Groupe de 5 jeunes

Juin 2024

- Séjour à Paris avec le président et la directrice de Montauban Services
 - Visite de Montmartre
 - Visite du Sénat
 - Visite des Champs Elysée
 - Repas sur un bateau mouche
 - Musée Antoine Bourdelle

Groupe de 7 jeunes

Vacances d'été : Tout le mois de Juillet 2024

Du 8 au 12 Juillet 2024

- Activité sur les écogestes
- Activité sportive

- Activité manuelle
- Sortie Quizz BOX
- Argile
- Casque VR
- Sortie Lac de Molière

Groupe de 8 jeunes

Du 15 au 18 Juillet 2024

- Journée Olympique
- Activité Sportive
- Lac de Molière
- Roc et Tyro
- Kalapca

Groupe de 8 jeunes

Vendredi 19 juillet 2024

- Parcours des marcheurs de Montauban à Montech

Groupe de 5 jeunes

Lundi 22 Juillet 2024

- Marche de la Flamme Olympique du centre-ville au quartier Beausoleil

Groupe de 10 jeunes

Du 23 au 26 Juillet 2024

- Lac de Molière
- Cuisine
- Kayak à St Antonin
- Sortie Plage Narbonne

Groupe de 8 jeunes

Jeudi 25 Juillet 2024

- Clôture des JO devant la MDA

Groupe de 5 jeunes

Lundi 12 Aout 2024

- Visite du préfet dans les locaux de Montauban Services à Albasud

Groupe de 5 jeunes

Vacances de la toussaint : Du 21 au 29 Octobre 2024

- Casque VR
- Bowling
- Randonnée Bruniquel
- Cuisine
- Activité Manuelle

- Clean up Day
- Sortie Culturelles sous forme de course d'orientation à Toulouse

Groupe de 8 jeunes

Vacances de Noel : Du 23 au 31 Décembre 2024

- Cuisine Raclette
- Atelier Couture
- Jeux Musicaux
- Futsal
- Patinoire de Blagnac

Groupe de 8 jeunes

b) Ateliers Sensi'tech

64 familles ont été reçues pour des ateliers Sensi'Tech

- o **71 adolescents** de 11 à 12 ans
- o **65 adultes**

72 % sont issu·e·s d'un **QPV**

6 professionnels susceptibles d'accompagner un public similaire ont pu observer et participer à certain atelier

6 dates ont été retenu en 2024 pour rencontrer les familles (à chaque fois 3 créneaux horaire pour laisser le choix)

Moins de 10 personnes par atelier pour garder de la pertinence

Contenu des ateliers :

- **Soutien à la parentalité** avec notamment découverte et présentation de structure présente dans le secteur (MDA 82 ; ASEC ; Montauban Services + promeneur du Net) pour répondre à tout type de question émergente lors des ateliers

- **Différentes thématiques / question abordés lors des ateliers** : Que va apporter un outil numérique à la maison ; Qu'est-ce qu'un écran ; La confrontation aux écrans dans notre quotidien ? Les avantages et inconvénients des écrans, par catégorie (Film / Séries + Réseaux Sociaux + Jeux Vidéo Smartphone) ; Réduire notre temps d'écran ; La lumière bleue produite par les écrans, les problèmes de sommeil provoqué par les écrans ; Débat entre parent sur la gestion des écrans à la maison ; Conseil à de futurs parents.

- **Possibilité pour les parents de se former au numérique** via des ateliers individuels et / ou collectif accessible gratuitement.

- **Un suivi individuel est proposé à chaque famille** qui le souhaite à la fin du prêt, avec la possibilité d'acheter un ordinateur

- **Propositions de RDV individuel** pour répondre aux questions spécifiques des parents, sur la mise en place de contrôle parental notamment.

- **A la fin du prêt**, chaque famille a la **possibilité de faire un retour anonyme** sous forme de jeu sur le prêt et les ateliers mis en place afin de pouvoir nous améliorer

Evaluation globale de la démarche :

- Des **ateliers rodés et peaufinés chaque année**, une bonne organisation nous permet d'être en contact régulier avec les familles. La **présence d'une personne qui peut traduire en langue arabe est un vrai plus pour les parents ayant une maîtrise du français moins importante**. Grace aux ateliers, des parents ont pu échanger leurs coordonnées.

Freins :

- **Manque de matériel très présent**, les ordinateurs ont minimum 3 ans et avec une utilisation intensive des familles, ils sont **moins performants pour les années à venir**. Chaque année, des ordinateurs reviennent défectueux et ne peuvent pas être réparés et donc ne peuvent plus être mis à disposition d'autre famille. **Des moyens humains plus important nous permettrait de proposer un suivi encore plus poussé et plus présent pour chaque famille.**

Autre :

- **Toutes associations travaillant avec un public issu-e-s d'un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville est automatiquement prescriptrice et reçoit notre fiche en début d'année scolaire**. Il en est de même pour les collèges Réseau d'Education Prioritaire. Les prêts d'ordinateurs ou tablette se font sur l'année scolaire

c) Médiation posté

c) 1-La Poste des Chaumes et La Poste de Villebourbon

27 783 usagers à la Poste des chaumes en 2024

364 accompagnements au numériques à la Poste de Villebourbon en 2024

Objectifs des actions :

- L'objectif de la médiation dans les bureaux de postes de Montauban est de **favoriser l'accès aux services** de La Poste aux usagères et usagers rencontrant des difficultés de compréhension, grâce à la présence d'une médiatrice au sein du site de La Poste des Chaumes. Celui-ci est aussi d'accompagner la réalisation de **démarches numériques** relatives au service de La Poste, grâce à la présence d'une animatrice ou d'un animateur multimédia au sein du site de La Poste Villebourbon.
- **Permanences** à la Poste des Chaumes : lundi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30, le vendredi de 13h30 à 16h30

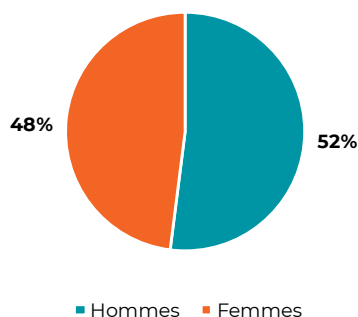
- **Permanences** à la Poste de Villebourbon : le mardi et le vendredi de 13h30 à 16h30

654 heures de présence des médiatrices soit près de **43 personnes** par heures

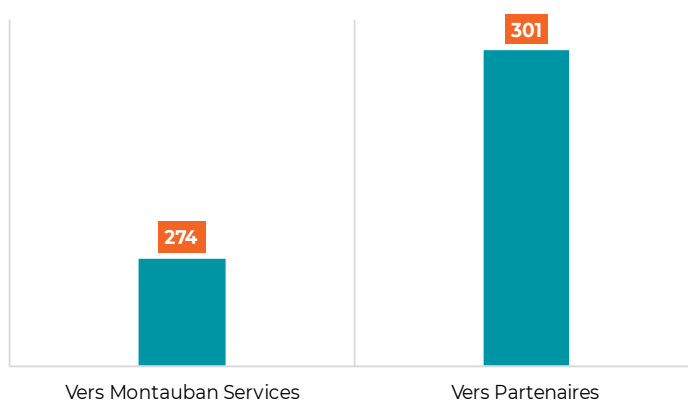
290 heures de présence du conseillers numériques soit plus de **4 accompagnements** par ½ journée de présence.

60 heures de travail administratif (hors temps de médiation), en baisse grâce aux outils de suivis fournis par La Poste.

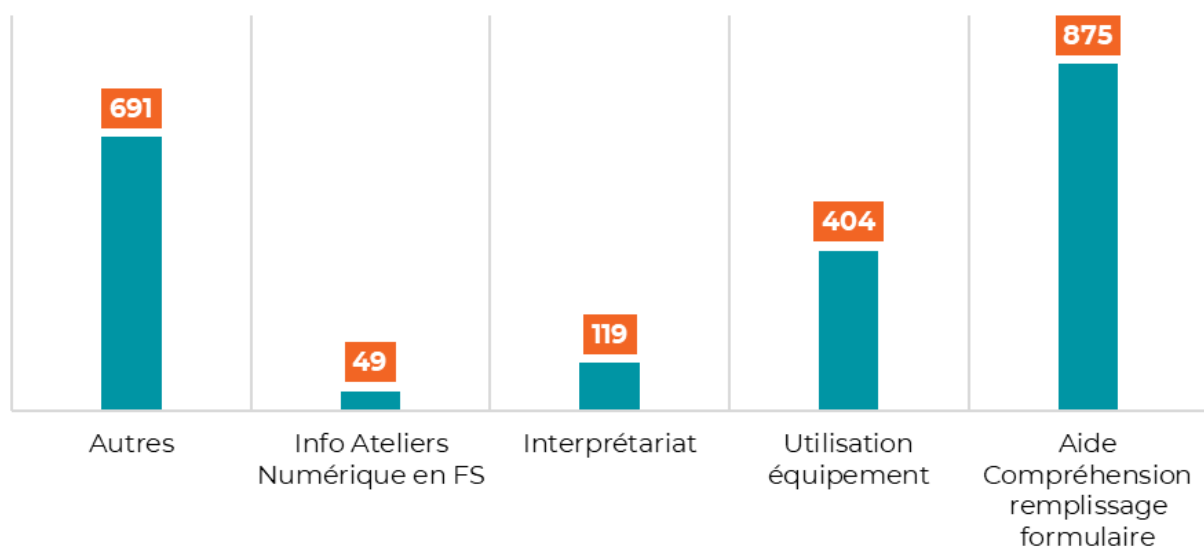
REPARTITION FEMMES - HOMMES



ORIENTATIONS



TYPES DE DEMARCHES REALISEES



c) 2- La CAF

Objectifs des actions :

- **Médiation à l'accueil de la Caf de Tarn-et-Garonne** : l'objectif de cette prestation est de **favoriser l'accueil** et **la prise en charge** des allocataires grâce à la présence de deux médiatrices qui se relaient **sans rupture** de service au sein de l'accueil de la CAF.
- Elles proposent **leurs aides** dans l'utilisation de l'îlot numérique de la CAF pour les **personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme**.
- Elles ont aussi **l'habilitation Aidant Connect** qui les autorisent à réaliser les démarches de premier niveau à la place de l'allocataire.
- **Maîtrisant la connaissance des ressources du territoires**, elles sont en capacité d'orienter vers les **partenaires adéquats** selon les problématiques périphériques rencontrés par les usagers de la CAF.

d) Médiation Sociale :

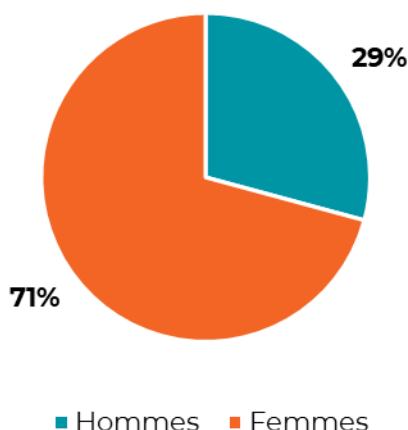
d -1) Médiation sociale Moissac

654 personnes accompagnées en 2024

Objectifs des actions :

- **Favoriser** l'accès aux droits des "invisibles"
- **Soutenir la fonction parentale** pour favoriser la réussite scolaire des élèves
- Lutter contre les réseaux claniques

REPARTITION HOMMES - FEMMES



Descriptif de l'action réalisée :

- La médiatrice sociale a **soutenu** les **populations repérées** par les acteurs éducatifs de la Cité Scolaire François Mitterrand à Moissac, **grâce à 'l'aller vers'**, ce qui lui a **permis d'orienter les publics en fragilité vers les partenaires adéquats pour résoudre** par exemple des **situations de non-recours** dans l'accès à leurs droits : logement, emploi, santé...

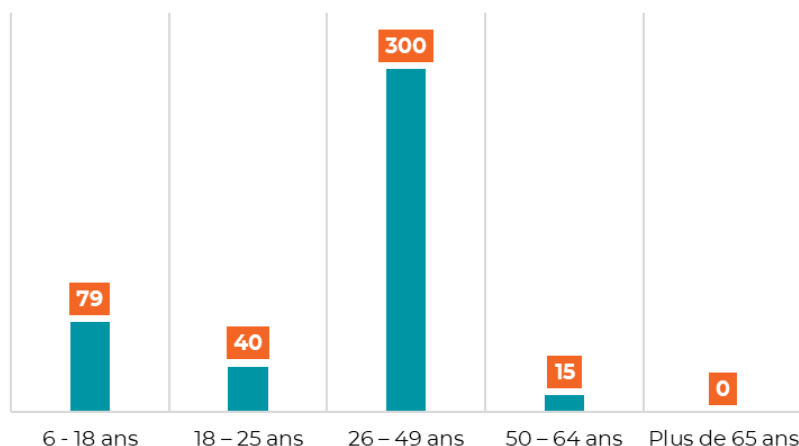
- Aussi, la médiatrice sociale, **a accompagné les publics dans la compréhension des démarches administratives et/ou la réalisation de ces dernières** : lecture, rédaction d'un courrier, prise de RDV, démarche ANEF, CPAM

- La **médiatrice sociale** a aussi permis de **faciliter le dialogue entre les services de l'éducation nationale et les familles des élèves**, en faisant office d'interprétariat, d'intermédiaire (repérer des situations difficiles et alerter l'assistante sociale...), ce qui a permis de répondre à l'objectif : **soutenir les parents pour favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant.**

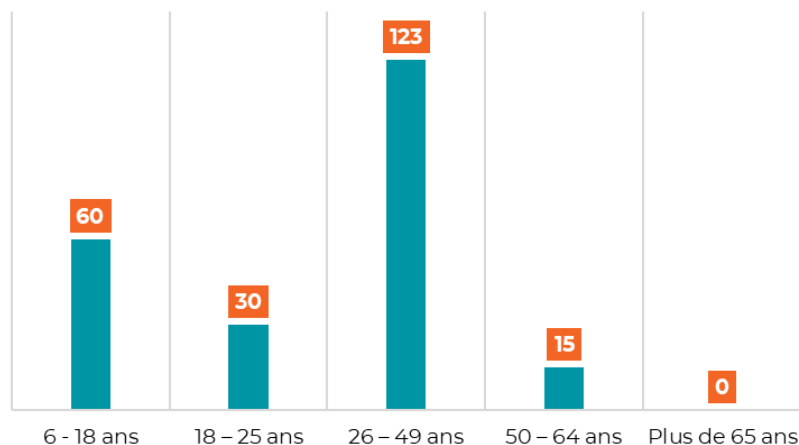
- L'équipe éducative** s'est également **appuyée sur la médiatrice sociale pour favoriser les échanges** avec les **parents et éviter parfois une situation de décrochage scolaire de l'enfant.**

- De plus, la médiatrice sociale a mis en œuvre des **ateliers favorisant le développement des liens sociaux entre les habitant.e.s, et le soutien de la fonction parentale, en proposant des ateliers tel que la marche, des repas partagés...**

TRANCHES D'AGE FEMMES



TRANCHES D'AGE HOMMES



9 partenaires impliqués dans le projet : Escale Confluence, FCPE, Education Nationale, Proxi Santé, Bouger pour s'en Sortir, UFOLEP, Assistantes Sociales MDS, La Ligue contre le cancer, le contrat local de santé

1096 démarches réalisées

336 participations à des ateliers collectifs

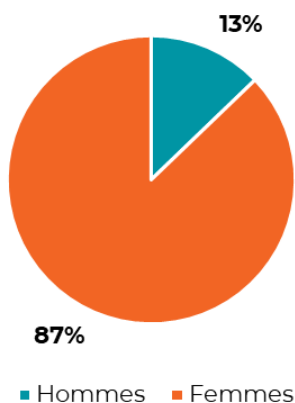
d -2) Médiation sociale Montauban : La Fabrik'

640 bénéficiaires en 2024

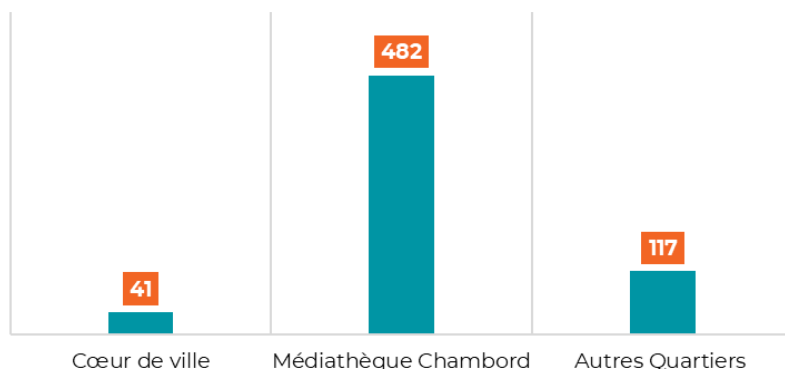
Objectifs des actions :

- Favoriser le développement des liens sociaux entre habitants l'émergence d'initiative citoyenne, et l'accès à des activités socioculturelles, grâce à l'émergence de lieux dédiés.

REPARTITION FEMMES - HOMMES



REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR QUARTIERS

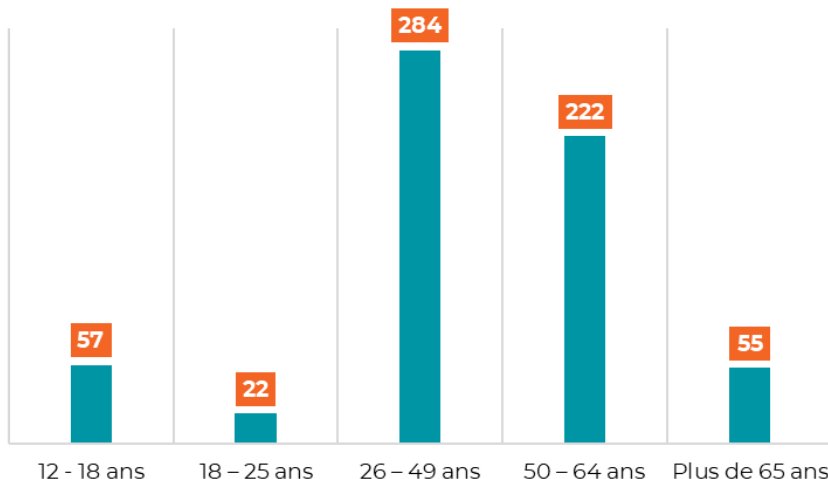


- Les médiatrices ont proposé tout le long de l'année **6** ateliers collectifs hebdomadaires et organisés des permanences de pied d'immeuble.

- Habitantes du QPV, nos médiatrices ont **un fort pouvoir de mobilisation** et le porte à porte réalisé lors du démarrage de l'action a porté ses fruits en termes de fréquentation

- La situation stratégique de la Fabrik' au cœur des Chaumes facilite son accessibilité aux habitantes

TRANCHES D'AGE



Les points forts de l'action :

- Les médiatrices **vont à la rencontre** des habitants afin de faire émerger des solutions dans la double approche de l'aller vers et du faire avec les bénéficiaires.
- Elles sont bien **repérées par les habitants** et la Fabrik est **idéalement située** au cœur du quartier des Chaumes.
- Cet appartement est **entièrement équipé** pour mettre en œuvre des ateliers collectifs (8 personnes maximum) sur les thématiques coconstruites avec les bénéficiaires.
- Les **activités supports** retenues pour 2024 ont été :
 - La **cuisine du monde** où les participants échangent sur la culture culinaire de leur pays d'origine et se transmettent les recettes en cuisinant. Ce temps donne lieu à un repas partagé avec au menu la recette du jour.
 - La **couture** : les bénéficiaires apprennent à maîtriser les différentes techniques de couture (Salima ayant été longtemps coutière professionnelle). Ce projet couture mené en collaboration avec La Ligue Contre le Cancer, a permis de réaliser des coussins pour les enfants malades du Cancer, hospitalisés au CH de Montauban.
- Ce lieu est devenu un **espace de socialisation** où la parole des habitants est recueillie, traduite en projet et mise en œuvre avec les médiatrices et les moyens à disposition.
- La Fabrik contribue modestement à la préservation du lien social, à l'accès aux droits, à l'exercice de la citoyenneté des bénéficiaires et tend à restaurer le pouvoir d'agir des habitants.

Les points faibles de l'action :

- La Fabrik étant situé au premier étage du bâtiment I5, sans ascenseur, **l'accès est difficile pour les personnes à mobilité réduite.**
- La petite taille de l'appartement ne permet pas de travailler avec des groupes de plus de 6 personnes.
- L'appartement n'est pas très visible même si nous communiquons beaucoup sur cette action
- Nombre de réunions de pied d'immeuble réalisé : **6**
- Nombre d'ateliers réalisés : **42**
- Nombre de participantes, participants en moyenne : **7**

Effets constatés :

- La Fabrik gagne en visibilité auprès des habitants qui sollicitent les services de ce lieu.
- Les ateliers proposés étant coconstruits avec eux, l'assiduité est au rendez-vous.
- Les demandes **des habitants** se précisent aussi : ils **sollicitent les médiatrices sur d'autres thématiques** comme l'accès aux droits et les démarches dématérialisées qui ne **sont pas du ressort de la France Services**.
- Les actions de médiation sociale réalisées au sein de la Fabrik ont eu un impact positif sur la socialisation des habitants, le renforcement du lien social et la participation citoyenne de ces derniers.

d -3) La Boucle des Mots

Objectifs des actions :

- **Apporter une réponse** aux problématiques d'exclusion en particulier celle des femmes
- Aider les femmes en difficulté à **reprendre confiance** en elles par le biais du salon de coiffure social et solidaire
- Permettre de prendre **soin de soi** à faibles coûts, **agir sur l'image de soi** comme préalable à un travail d'insertion socio-professionnel
- Créer un lieu de sociabilité permettant l'expression des habitants.es sur le quartier
- Travail de **veille sociale** sur l'émergence de demandes, de difficultés particulières rencontrées par les habitants.
- Favoriser le **développement de liens sociaux** entre habitants, l'émergence d'initiative citoyenne et l'accès à des services de bien être, grâce à l'émergence de lieux dédiés.

Les points forts de l'action :

- **Accessibilité financière** : La boucle des mots a pour objectif premier de rendre les services de coiffure **plus accessibles financièrement**, en particulier pour les personnes à faible revenu. Cela contribue à **promouvoir l'estime de soi** et le bien-être pour un public plus large.
- **Inclusion sociale et réduction de la stigmatisation** : la boucle des mots est un espace inclusif où tout le monde est bienvenu, indépendamment de son statut financier ou social. Cela favorise l'inclusion sociale et contribue à la création de liens sociaux plus divers et solidaires. (Moins d'entre soi et plus de diversité socioculturelle)

- Le salon de coiffure a trouvé son public dans le quartier mais aussi en dehors depuis que nous avons développé le partenariat avec la croix rouge, les centres d'hébergement d'urgence (Reliance, Montauriol, etc...) ainsi, **43** personnes ont adhéré au salon de coiffure pour **286** prestations individuelles réalisées et **12** ateliers collectifs.
- L'intégration du salon de coiffure dans le centre social de la Comète a permis d'intégrer des bénéficiaires des autres associations y intervenant (restos du cœur et centre social)
- Les ateliers collectifs menées par la socio coiffeuse en lien avec l'action insertion vers l'emploi ont permis de **préparer les personnes au job dating** organisé au sein du QPV. Elle leur a dispensé des conseils en image et en soins afin de restaurer l'estime de soi pour aborder avec confiance les entretiens qui les attendaient.
- Les **transversalités existantes** entre les différents services du pôle ALS concourent à une réponse adaptée aux problématiques des usagers de la régie.

Les points faibles de l'action :

- Nous remarquons une **augmentation** des rendez-vous **non honorés** par faute de moyens financiers suffisants. Les prix n'ont pourtant pas été réévalués. Les habitants des QPV ont **perdu en pouvoir d'achats** et prendre soin de son image **n'est plus une priorité...**
 - Nombre de prestations réalisées : **286**
 - Nombre de bénéficiaires, prestations coiffure : **99**
 - Nombre d'ateliers de socio-esthétique : **12**
 - Nombre participantes, participants aux ateliers moyens : **5**
 - Bénéficiaires d'une tarification solidaire : **90%**
 - Bénéficiaires tarification classique : **10%**

Effets constatés :

- Nous avons pu constater que le salon de coiffure a servi de **tremplin** pour certaines usagères vers l'emploi soit aux chantiers d'insertion de la régie, soit vers l'action « insertion vers l'emploi ».
- La boucle des mots est un **espace de socialisation** où le lien social **se reconstruit** durablement et la mixité sociale au rendez-vous.

C - EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

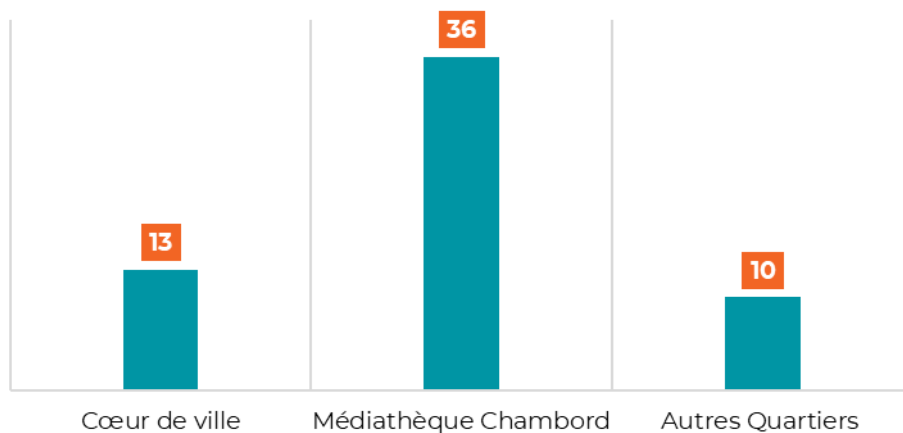
A - Insertion vers l'emploi :

59 bénéficiaires en 2024

Objectifs de l'action :

- Favoriser **l'insertion socio-professionnelle** des publics très éloignés de l'emploi, et particulièrement celle des Femmes.

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR QUARTIERS



- L'action est **repérée par l'ensemble** des acteurs de proximité qui n'hésitent pas à orienter vers sans prescription.
- La **montée** en charge en **termes de fréquentation** de la Fabrik et de la France services expliquent aussi l'augmentation des orientations faites entre les services de la régie.

Les points forts de l'action :

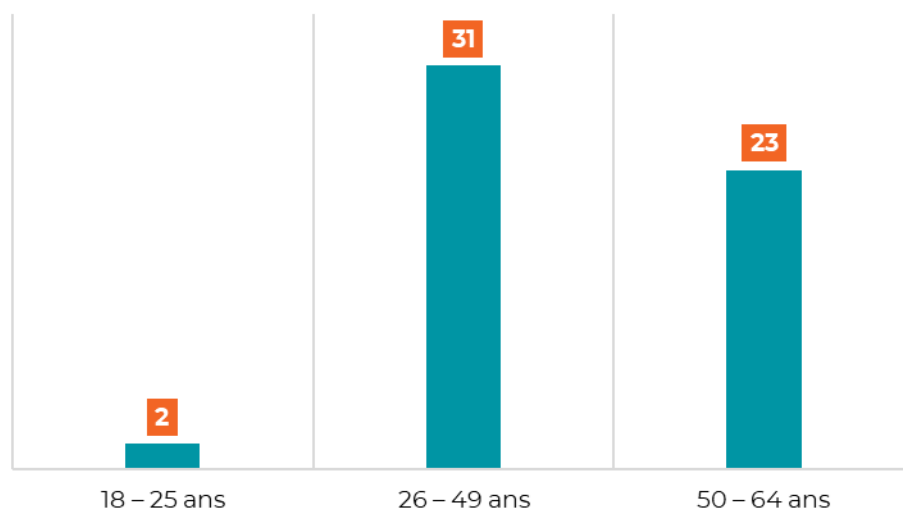
- L'accompagnement des publics éloignés de l'emploi **offre une approche globale** pour surmonter les obstacles spécifiques auxquels les personnes peuvent être confrontées dans leur parcours professionnel, favorisant ainsi leur émancipation et leur réussite sur le marché du travail.
- Cet accompagnement individuel, d'une durée de six mois renouvelables, est jalonné d'ateliers collectifs et de temps d'informations adaptés au public des quartiers prioritaires de la ville (QPV). Il vise à **renforcer la confiance** en soi, **l'estime** de soi et l'autonomie des femmes, leur permettant ainsi de prendre en main leur avenir professionnel.

- Les bénéficiaires ont accès à des **informations sur les opportunités d'emploi**, les formations, les ressources et les services de soutien disponibles pour faciliter leur intégration ou réintégration sur le marché du travail. Les parcours sont faits sur mesure suite à un **diagnostic réalisé** avec le bénéficiaire, au cours duquel sont fixés des objectifs réalistes à atteindre en matière de levée de freins. Ce coaching personnel intensif permet de **garder les personnes mobilisées** pendant six mois au maximum et les responsabilise dans la mise en œuvre des actions. La bénéficiaire devient actrice de sa remobilisation socioprofessionnelle.
- Une fois la confiance en soi restaurée, l'accompagnatrice socioprofessionnelle organise **des ateliers collectifs permettant aux bénéficiaires de s'ouvrir vers la restauration du lien social avec les autres** (personnes, services de l'emploi, associations locales et services publics). Ce rôle d'« amener vers » est une étape cruciale dans la réalisation des objectifs de notre action. Par exemple, les bénéficiaires participent à des visites du salon TAF, des forums emploi, des réunions d'informations collectives sur l'emploi, et sont mis en relation avec le CJD.
- Cette action jouit d'une bonne publicité auprès des prescripteurs (France TRAVAIL, travailleurs sociaux CD82, ADIAD, etc.) et des opérateurs du contrat de ville qui connaissent notre champ d'intervention et orientent vers nous les publics susceptibles de bénéficier de nos services. L'accompagnatrice connaît **bien les offres de service existantes sur le territoire et s'appuie sur les différents partenaires selon les problématiques rencontrées par les personnes** en suivi (AFTRAM pour les besoins en FLE, le PRE pour la scolarité des enfants, les différents services internes de Montauban Services comme France Services pour l'accès aux droits et le logement, la plateforme mobilité, Kheira pour l'accès aux soins et à la santé, etc.).
- Ce maillage tissé au fil des partenariats concourt à améliorer l'efficacité de notre action et permet **de lever plus facilement les freins** liés à l'employabilité des personnes éloignées de l'emploi. Enfin, notre structure a intégré le Laboratoire de l'égalité 82 EGALAB, dont le principal objectif est l'amélioration de l'insertion des femmes les plus éloignées de l'emploi. Ainsi, notre accompagnatrice socioprofessionnelle **a intégré ce réseau et a accès à des ressources et outils supplémentaires qu'elle peut mobiliser pour ses bénéficiaires**.
- Le forum « **des jobs pour mon quartier** » du 25 juin 2024, organisé par France travail en collaboration avec le service politique de la ville du GMCA nous a permis de mettre en valeur **les savoirs faire et les ressources de notre structure** dans l'insertion vers l'emploi mais aussi les partenariats.
- La France services a accueilli les ateliers de préparation aux entretiens organisés par le CIDFF, le CJD, Inservest, les jardins montalbanais, Avie 82

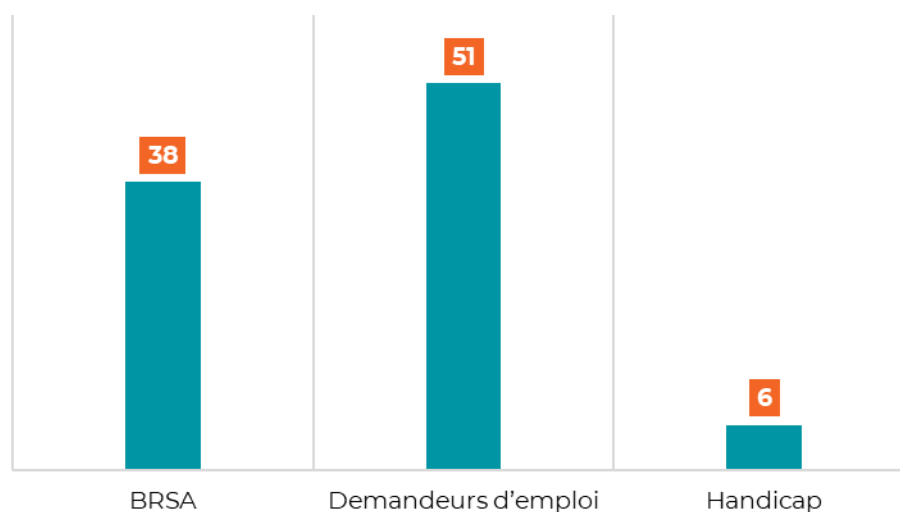
Les points faibles de l'action :

- Certains bénéficiaires **cumulent des difficultés importantes et des freins** à leur remobilisation, rendant leur employabilité difficile voire impossible. Nous les réorientons et les accompagnons vers la MDPH et les procédures de reconnaissance AAH

TRANCHES D'AGE



TYPES DE BENEFICIAIRES



- Nombre d'ateliers collectifs : **26**
- Nombre moyen de participantes : **4 à 6**
- Sorties positives : **28**
- Nombre d'abandon : **2**

Effets constatés :

- Les ateliers TRE (individuel et collectifs) ont permis aux bénéficiaires de construire des projets socioprofessionnels réalistes : nous constatons **28** sorties positives sur de l'emploi et de la formation.
- Le dispositif semble **efficace au regard de ses résultats** et a trouvé son public sur le QPV.

B - INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES FEMMES EN QPV MOISSAC :

Objectifs de l'action :

- **Repérer** les femmes des QPV éloignées de l'emploi.
- **Orienter** les femmes des QPV éloignées de l'emploi vers le droit commun (inscription à Pôle emploi,...)
- **Développer** des actions avec les partenaires de l'emploi pour favoriser la reprise d'activité des femmes des QPV

Description de l'action :

- Courant 2023, un travail a été initié par les services de l'Etat, Pôle Emploi et Montauban Services sur le constat du fort taux de chômage sur les QPV de Moissac, touchant particulièrement les **femmes**. Ont été exploitées des données actualisées de Pôle Emploi Castelsarrasin, spécifiques aux 2 quartiers prioritaires de Moissac. Ainsi que les résultats d'un questionnaire élaboré et utilisé par Montauban Services et le CIDFF.
- A partir de ces données, l'équipe projet composée des services de l'Etat, Pôle Emploi, Montauban Services et le CIDFF propose de travailler durant l'année 2024 avec **5 cohortes**.

Etapas de l'action :

- Etape 1 : **diagnostic**
- La médiatrice de Montauban Services et la CIP du CIDFF réalisent un questionnaire pour repérer les femmes qui ne sont pas inscrites à Pôle Emploi et/ou qui ne sont pas accompagnées dans une recherche active d'activité. Pôle Emploi fournit les données actualisées des femmes en QPV Moissac.
- Etape 2 : **analyse du questionnaire et proposition d'actions**

- Etape 3 : **deux groupes de 15 femmes environ** seront mobilisées pour une rencontre d'écoute participative en partenariat avec Pôle Emploi et le CIDFF. L'objectif est de faciliter **l'expression de leurs besoins** en termes d'insertion professionnelle : identifier leurs freins, leurs besoins et envie d'accompagnement, les modalités de cet accompagnement.
 - Etape 4 : **Validation** des différents ateliers et des cohortes. Mobilisation des femmes. Ateliers : valorisation des compétences, mobilité, numérique, socio-esthétique.... Pour la mise en œuvre de ces ateliers un partenariat sera recherché avec les acteurs locaux tant sur les thématiques que sur le lieu d'accueil ("bouger", TGH, Relaise, CIBC, le fil de soie...).
 - Etape 5 : **Lancement des ateliers**. Mobilisation des acteurs économiques. Mise en œuvre de la démarche de médiation active vers l'emploi.
- Un **accompagnement sera réalisé** sur les premiers mois afin de consolider et sécuriser la reprise d'emploi.
 - Pilotage de l'action : le groupe projet augmenté des partenaires intervenants dans l'action formeront le comité technique. **Un copil se réunira** au moins une fois dans l'année et **sera composé du groupe projet**.
 - En 2024, ce sont plus de **60** ateliers élaborés et proposés aux femmes du groupe.
 - **20** femmes ont intégré le groupe et une forte assiduité a été notée.
 - **14** d'entre elles sont sorties du dispositif positivement : **8** en emploi et **6** en formation.
 - A partir de janvier 2025, **8** nouvelles femmes intégreront le dispositif.

D - PERSPECTIVES AXES D'AMELIORATION

Gestion Urbaine de Proximité :

- Nous reconduisons cette action à l'identique.

Jardins partagés :

- Le quartier Chambord sortant du périmètre du Contrat de ville 2024, nous maintiendrons l'action sur **nos fonds propres** tout en développant la même action sur le quartier des Chaumes
- Nous devrions pouvoir proposer à terme une **quarantaine de parcelles** aux habitants

APCE :

- Remettre en place le même format d'atelier en accompagnant de nouvelle famille chaque année scolaire.

Médiation postée :

- La Poste : La Poste nous a sollicité pour **augmenter le volume horaire** de présence.
- La CAF : Nous reconduisons cette action à l'identique.

Médiation Moissac :

- Nous reconduisons cette action à l'identique.

Médiation Montauban – La Fabrik' et La Boucle Des Mots :

- Au regard de la fréquentation, des prestations réalisées et de l'impact social de ces deux lieux, nous reconduiront l'action à l'identique.

Insertion vers l'emploi :

- Nous reconduirons l'action dans le même format car les résultats sont probants en matière d'emploi.

France Services Montauban Monplaisir

a) Nos missions :

France services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les citoyens. Il vise à permettre à chacun quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Dans chaque France services, vous avez accès aux neuf partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Finances publiques, La Poste, MSA, point-justice et Pôle emploi. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

Vous accompagnez dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemple de démarches :

- Aide pour les impôts
- Etablir son permis de conduire ou sa carte d'identité
- Demander une aide (allocation logement, RSA...)
- Chercher un emploi
- Faire une demande de remboursement de soins
- Préparer sa retraite
- Faire face à un litige ou un conflit
- Déclarer l'attente d'un enfant

Ordinateurs en libre-service :

Vous mettre à disposition du matériel informatique et vous accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs)

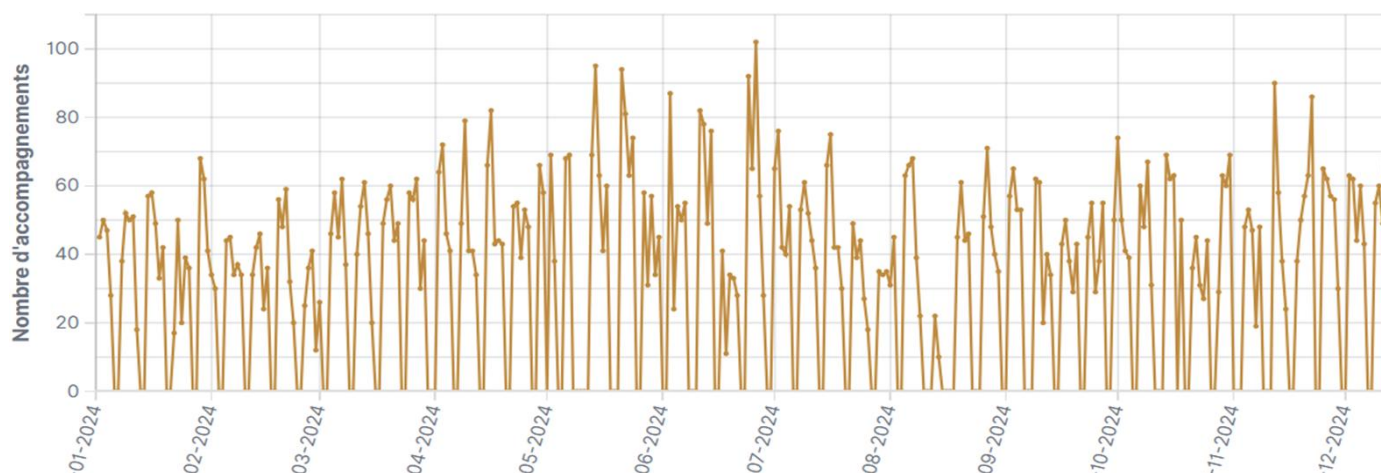
b) Flux journalier :

11 986 prestations

+ - 9929 personnes

+ - 49 prestations pour + - 41 personnes par jour (en moyenne)

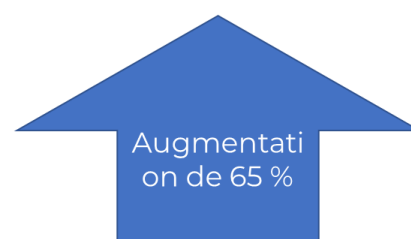
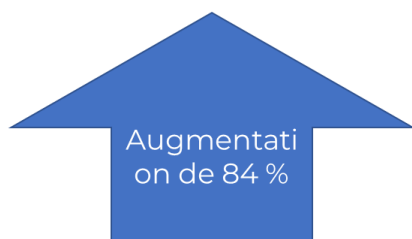
Evolution du nombre d'accompagnements par jour ⓘ



Comparatifs 2023-2024

2024 : 11986 PRESTATIONS

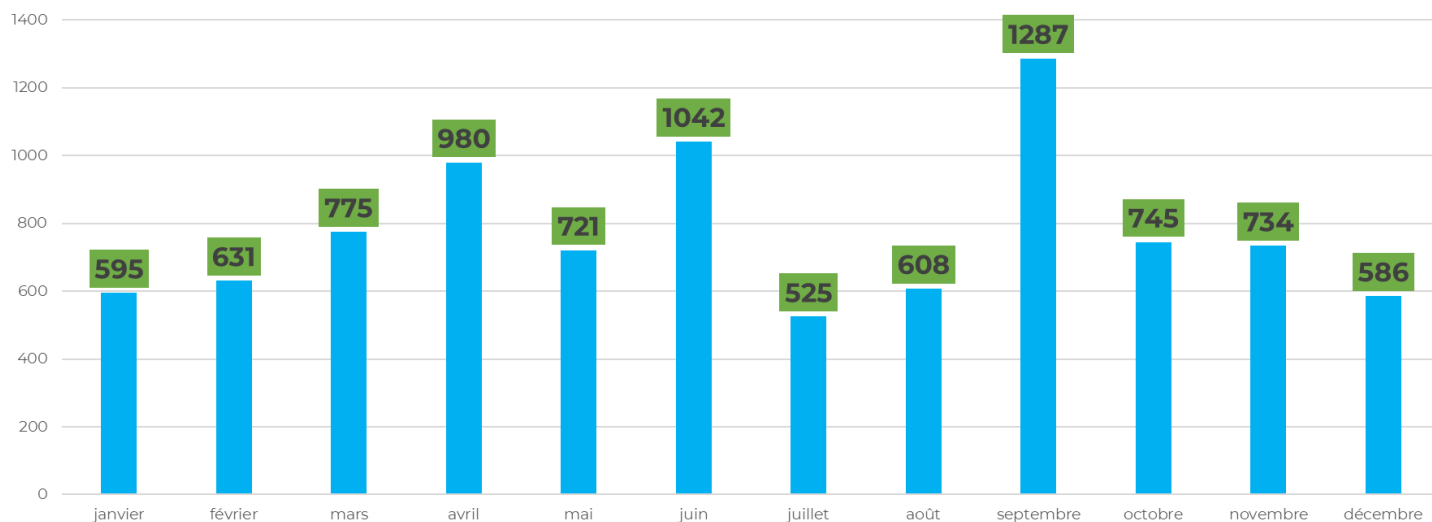
2024 : 9929 PERSONNES



2023 : 6511 PRESTATIONS

2023 : 6000 PERSONNES

9229 photocopies...soit une hausse de 48 %



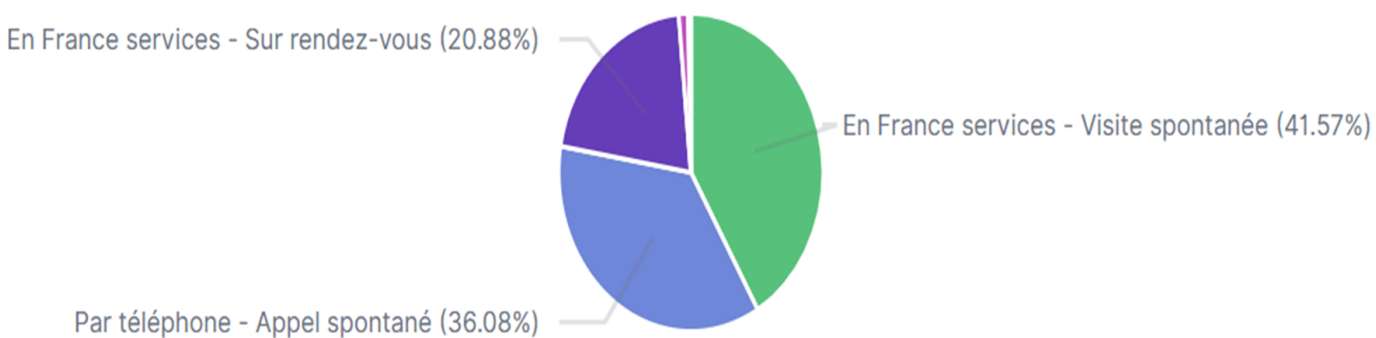
c) Profils des usagers :



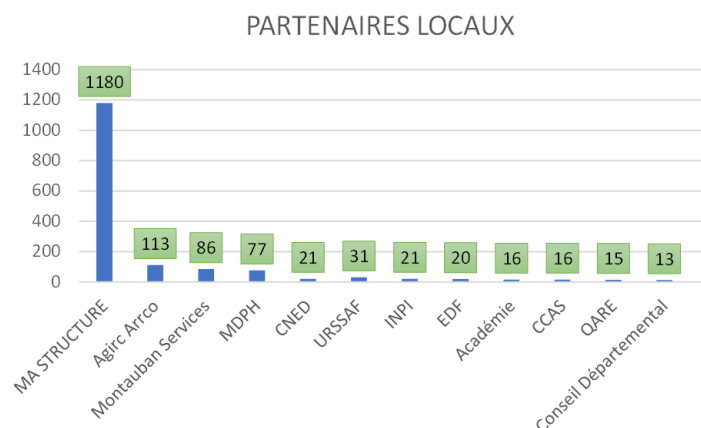
d) Gestion du flux :

PRESENTIELS SPONTANÉES : 41.57 % - PRESENTIELS SUR RDV : 20.88 % - APPELS : 36.08%

Modalités d'accès pour les accompagnements



e) Nos partenaires locaux :



Nombre d'ateliers^①

48

Nombre de permanence d'un partenaire^①

37

Nombre d'accès à un ordinateur en libre service

107

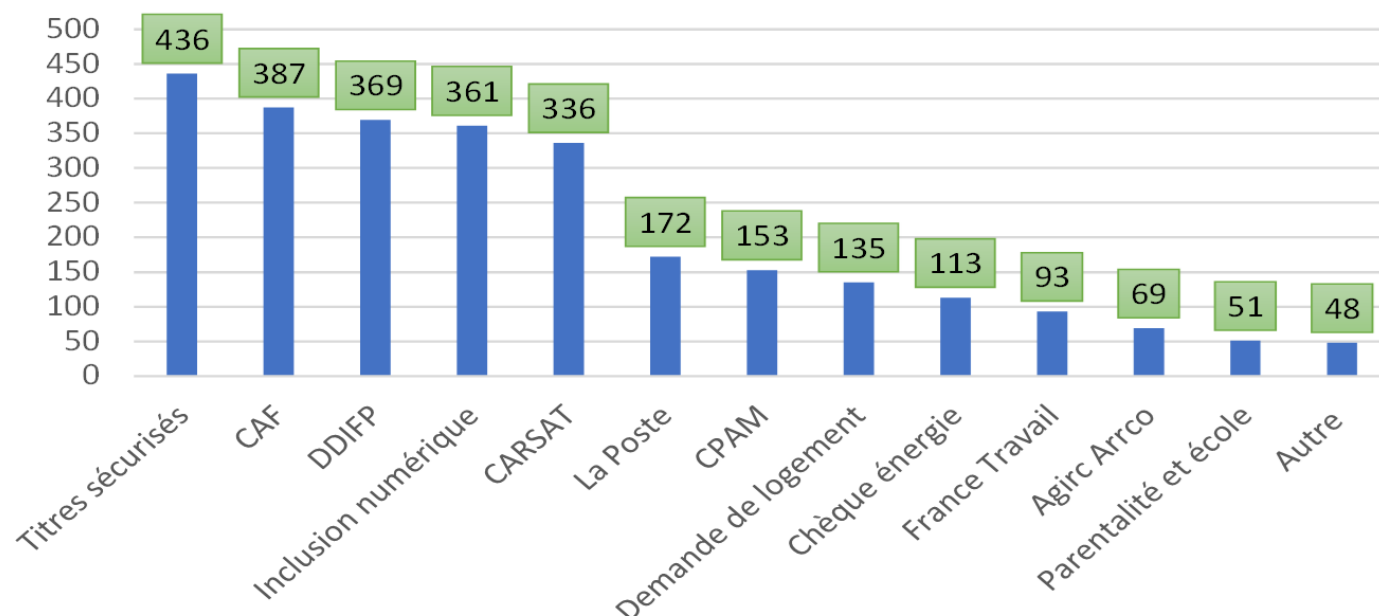
Top 20 thématiques des accompagnements^①

Nombre de demandes ▼	Thématique ↕	Partenaire ↕
361	Inclusion numérique	MA STRUCTURE
234	Permis de conduire	Ministère de l'intérieur / France Titres
202	Aides financières	Allocations familiales (Caf)
195	La demande concerne les impôts	Finances publiques (DDFiP)
185	Solidarité, insertion (RSA, prime d'activité)	Allocations familiales (Caf)
172	Courrier	La Poste
172	Dossier de retraite	Assurance retraite (Carsat)

164	Retraite personnelle	Assurance retraite (Carsat)
135	Logement	MA STRUCTURE
113	Energie	Chèque énergie
110	Immatriculation	Ministère de l'intérieur / France Titres
98	Prestations complémentaires (complémentaire santé solidaire, etc.)	Assurance Maladie (CPAM)
94	Imposition	Finances publiques (DDFiP)
93	Emploi	France Travail
92	Immatriculation de véhicule	Ministère de l'intérieur / France Titres
80	Espace particulier sites opérateurs	Finances publiques (DDFiP)

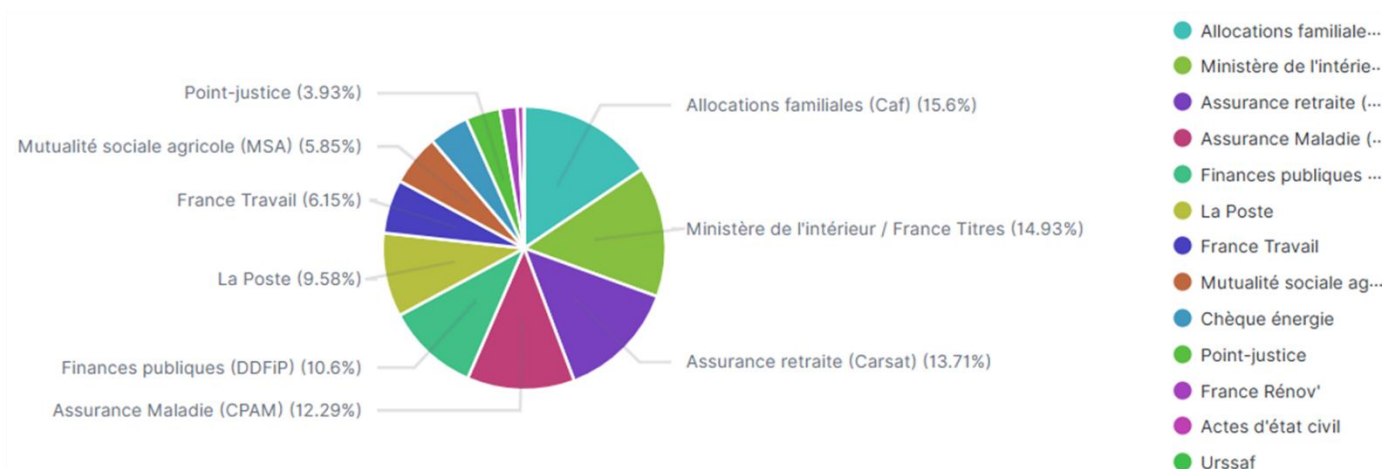
69	Social, Solidarité, Retraite	AGIRC ARRCO
55	Santé	Assurance Maladie (CPAM)
51	Parentalité & écoles	MA STRUCTURE
48	Autre	MA STRUCTURE

f) Répartition par prestation :

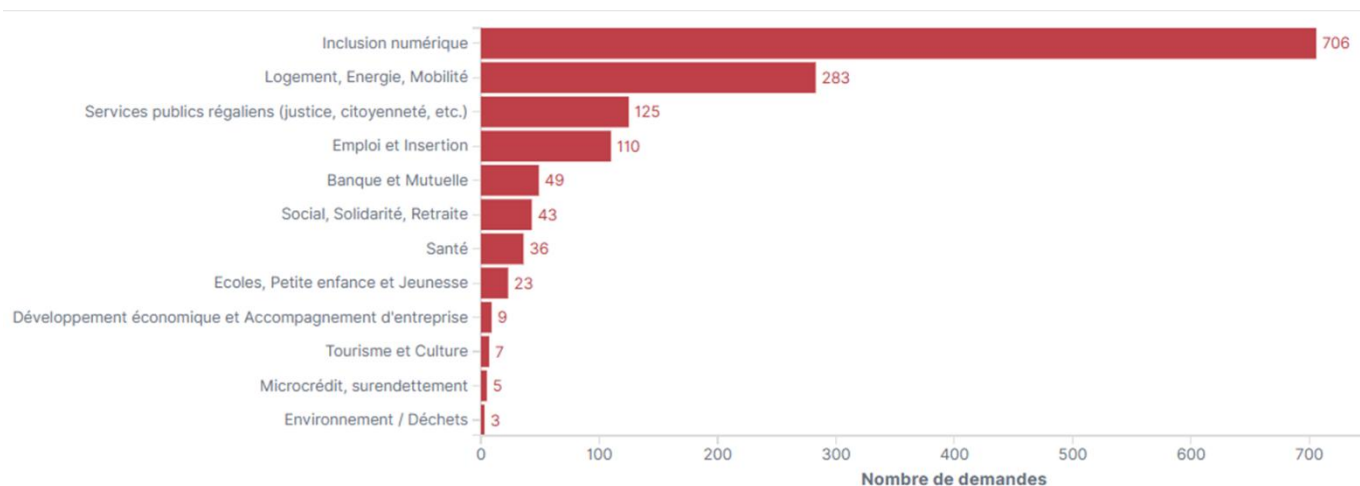


g) Répartition par opérateur :

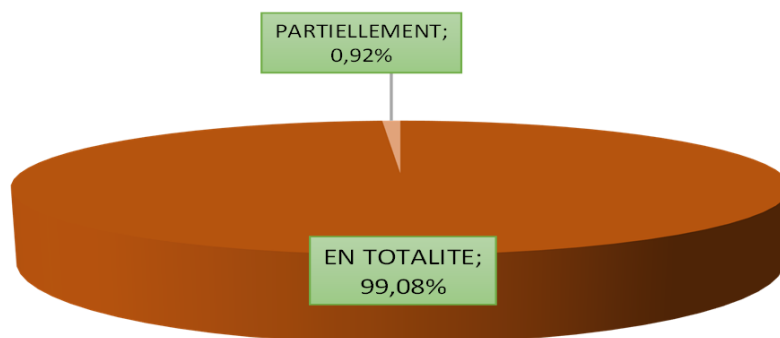
National :



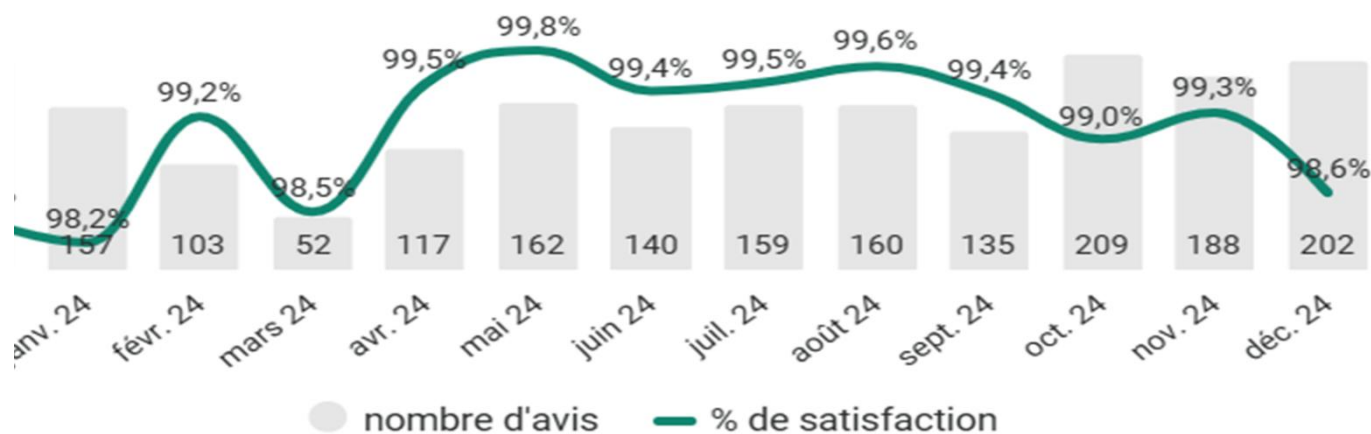
MA STRUCTURE:



Taux de finalisation des prestations :



h) Taux de satisfaction de nos usagers :



202 avis (notes) ▲ 14 évolution mois précédent		98,6% satisfaction ▼ -0,6% évolution mois précédent	
135 dont avis avec commentaire	21 nb d'avis moyen par France services	99,1% moyenne 12 derniers mois	97,5% satisfaction moyenne des FS

Démarche effectuée

Chèque énergie	35 (21%)
ANTS	29 (17%)
CPAM	20 (12%)
CAF	20 (12%)
Retraite	16 (10%)
Autre	16 (10%)
MSA	10 (6%)
France Renov'	7 (4%)
Pôle emploi	5 (3%)
DDFiP	5 (3%)
Justice	4 (2%)

20 réponses

Quelques commentaires d'usagers

Depuis je vous connais je n'ai plus de stress par rapport a mes papiers merci beaouvoubje vous suis tres reconnaissante pour ce que vous faites pour moi

Tres bon accueil Service efficace, des explications claires , Une ecoute attentive

Merci beaucoup pour votre aide et grace a la traduction j'ai tout bien compris

J'ai ete recu sans rdv merci pour votre gentillesse et votre aide

J'ai ete bien accueillie par le personnel dans l'ensemble

Merci de m'avoir alerte sur la demande je ne savais pas

Accueil tres agreable et satisfaite des renseignements

Accueil de qualité avec des agentes très souriantes

Merci beaucoup sans vous j'aurai pas pu m'en sortir

Je viens souvent et j'ai besoin des services d'ici

C'est passer tres bien tres amable service rapide

Les indicateurs sont très positifs :

- Le taux de satisfaction généré par les avis recueillis sur la plateforme Liz est de **99.7%**
- La fréquentation est en constante augmentation avec une moyenne de 48 prestations par jour

Le lieu est très accessible par bus et la France Service est implanté à la cité Monplaisir qui ne disposait d'aucun service de proximité et qui au vu de la densité et au profil de la population répond à un réel besoin.

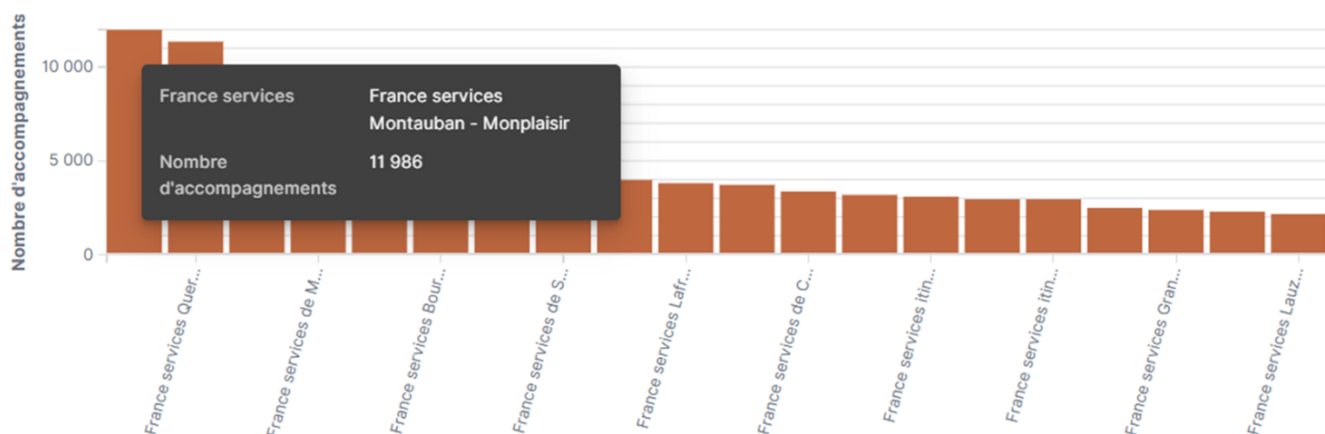
La fracture numérique est omniprésente et représente un frein à l'accès au droit et à l'accès au portail exclusif de beaucoup d'administrations cumulé à la difficulté à faire face aux démarches administratives

Ces résultats indiquent que nous répondons à un besoin qui est constant et attendu par la population.

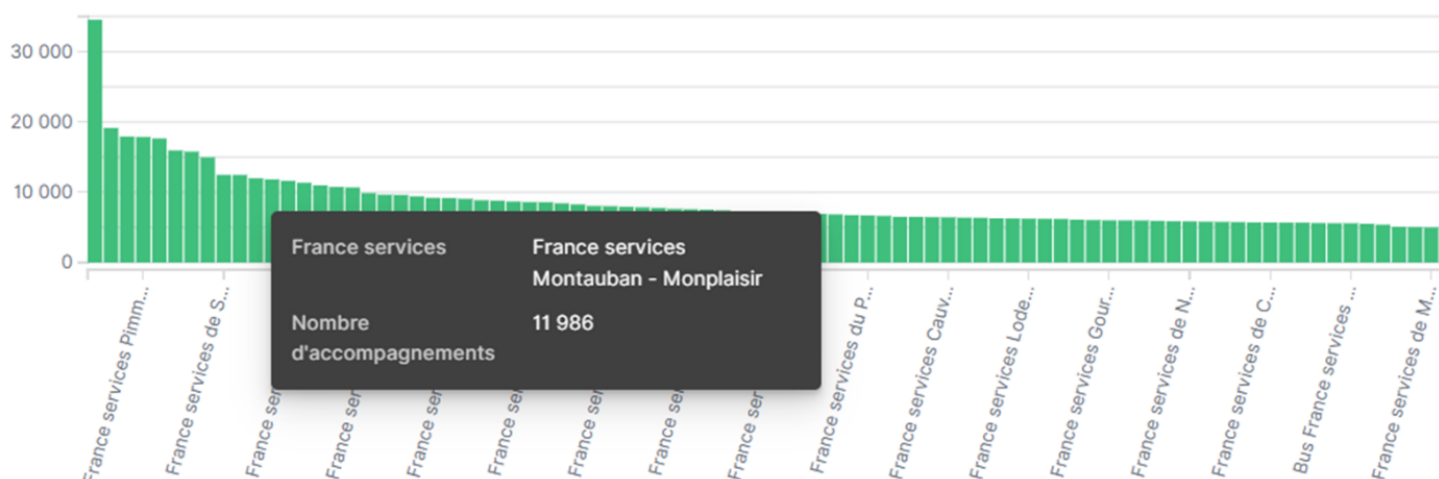
i) Les autres France Services :

23 France Services en Tarn et Garonne : Notre France Service est en 1^{ère} position départementale !

Nombre d'accompagnements par France services ⓘ



11^{ème} position régionale !



STRUCTURELLES :

- Installation d'un petit bureau accueil pour dédensifier le personnel d'accueil sur la « banque » et occuper l'espace de manière équilibrée avec 2 personnes au minimum à l'accueil (gestion flux physique et téléphonie et prestation)

PRESTATIONS :

- Vigilance accrue sur les procédures (mandat et enquêtes de satisfaction)

Ambiance agréable et conviviale très peu d'incivilités ou d'incidents sont à déplorer

PLATEFORME MOBILITE

a) Bilan 2024 :

530 personnes suivies en 2024

126 bénéficiaires sur Mobiloc

112 bénéficiaires sur Coup de Pouce Mécano

47 bénéficiaires sur Kezacode

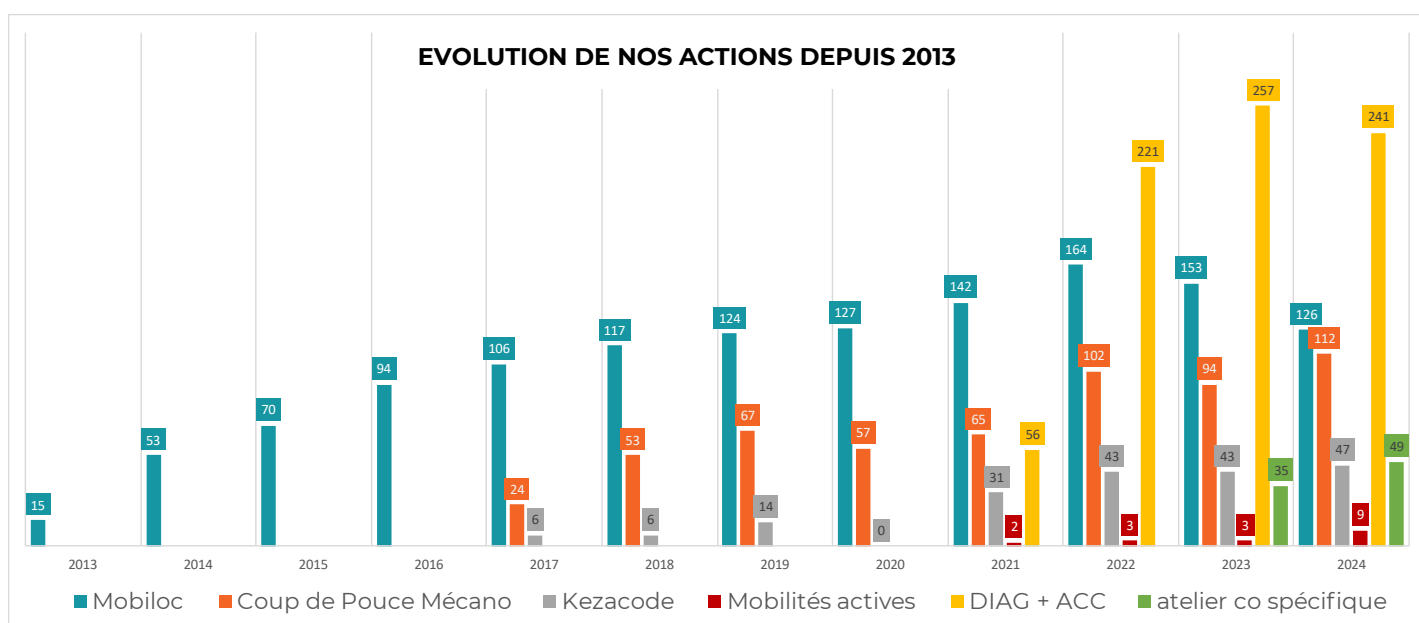
9 bénéficiaires sur Mobilités Actives

241 bénéficiaires suivis sur Diagnostic Mobilité et accompagnement (dont 93 suivis MOBILOC, COUP DE POUCE MECANO et KEZACODE)

49 bénéficiaires sur des ateliers collectifs ponctuels

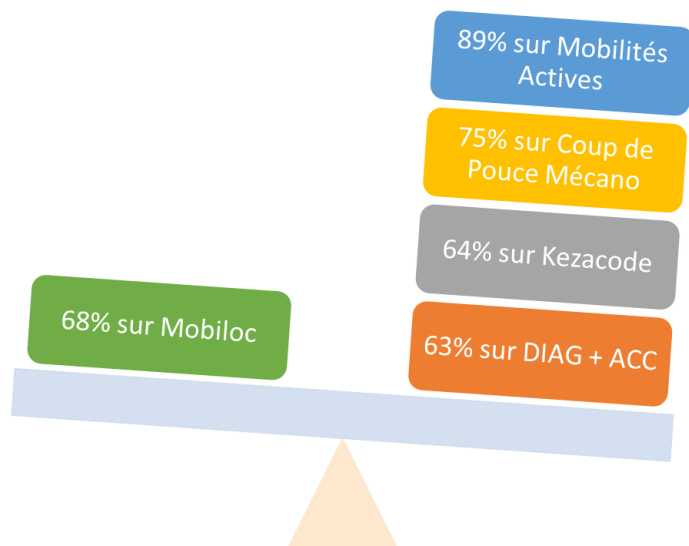
Nous avons organisé avec la Préfecture du Tarn-et-Garonne 2 sessions de « 1 permis pour tous » à Montauban et Castelsarrasin auprès **de 202 jeunes dont 6 qui ont eu leur permis** financé grâce aux dons de la Ville de Montauban, du Conseil départemental, de la Ville de Castelsarrasin et de GROUPAMA

Et voici l'évolution du nombre de bénéficiaires accompagnés depuis la création de la Plateforme Mobilité 82 au sein de MONTAUBAN SERVICES

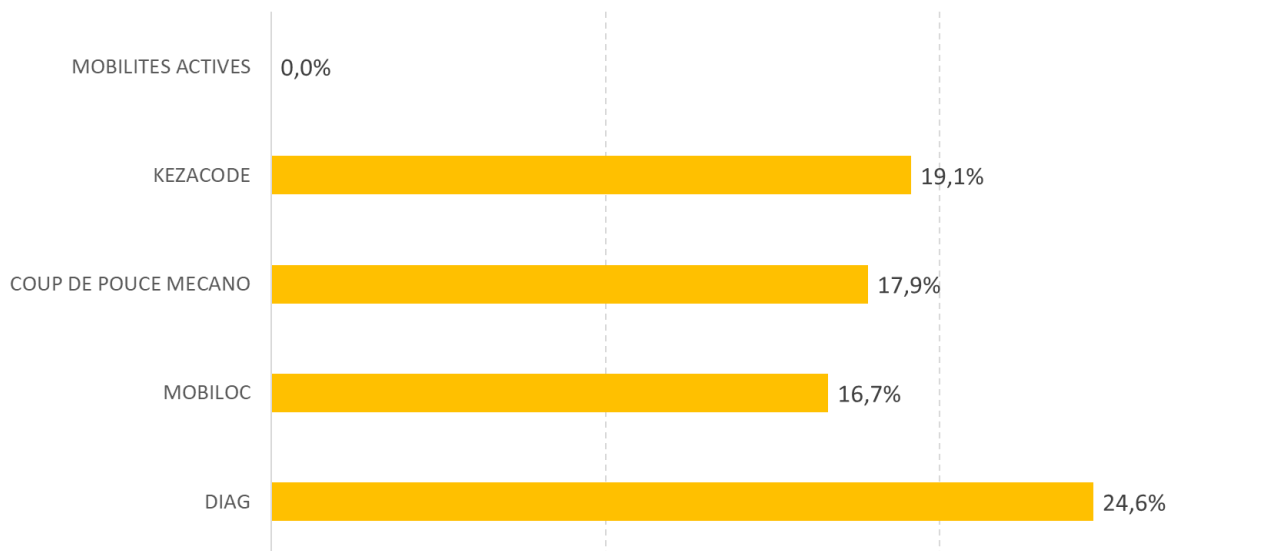


Pour en revenir au bilan 2024, nous avons **58% de femmes** sur la totalité de nos actions. Mais il existe de fortes disparités suivant les actions

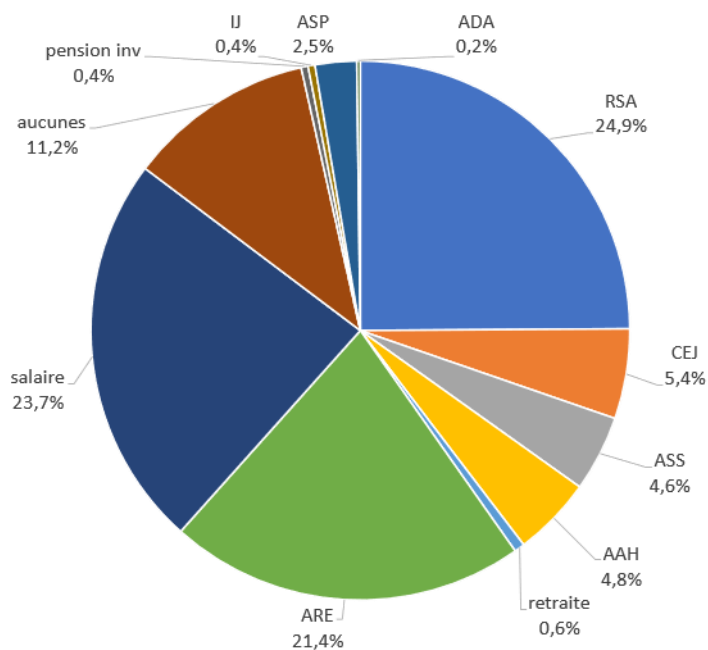
% de femmes par actions



Concernant les familles monoparentales : 20 %



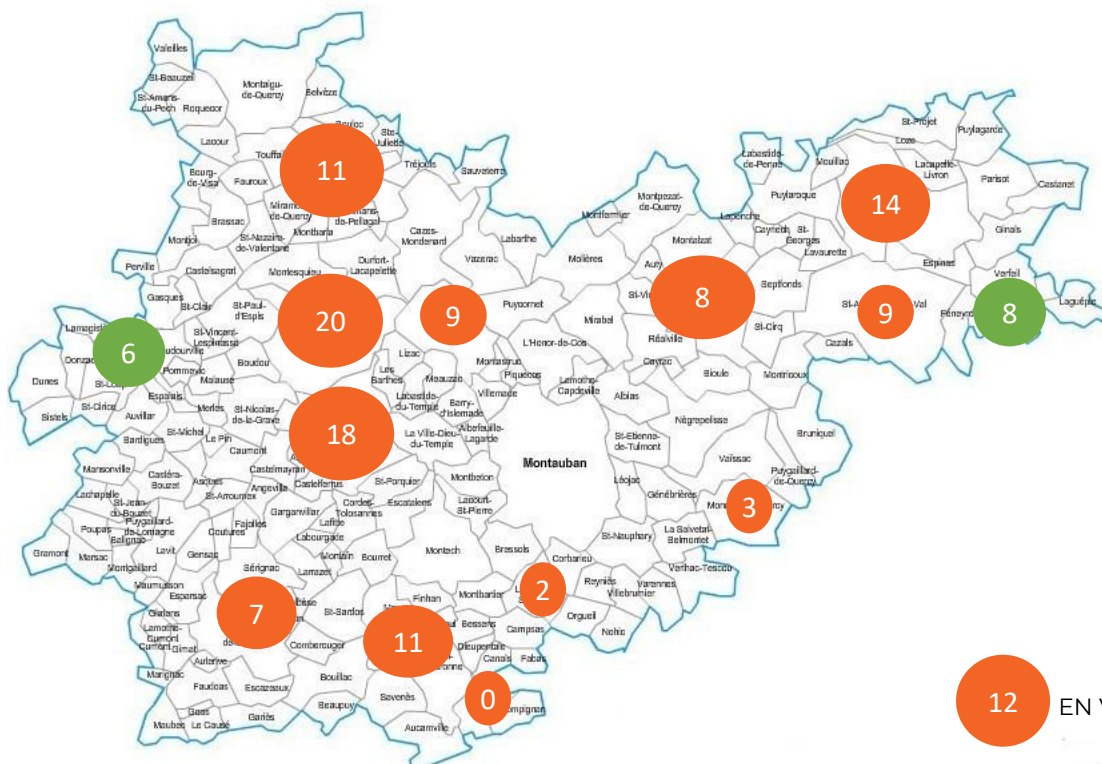
40% de notre public est bénéficiaire de minimas sociaux :



Nous intervenons sur tout le département du Tarn et Garonne, via des permanences mensuelles ou bimensuelles :

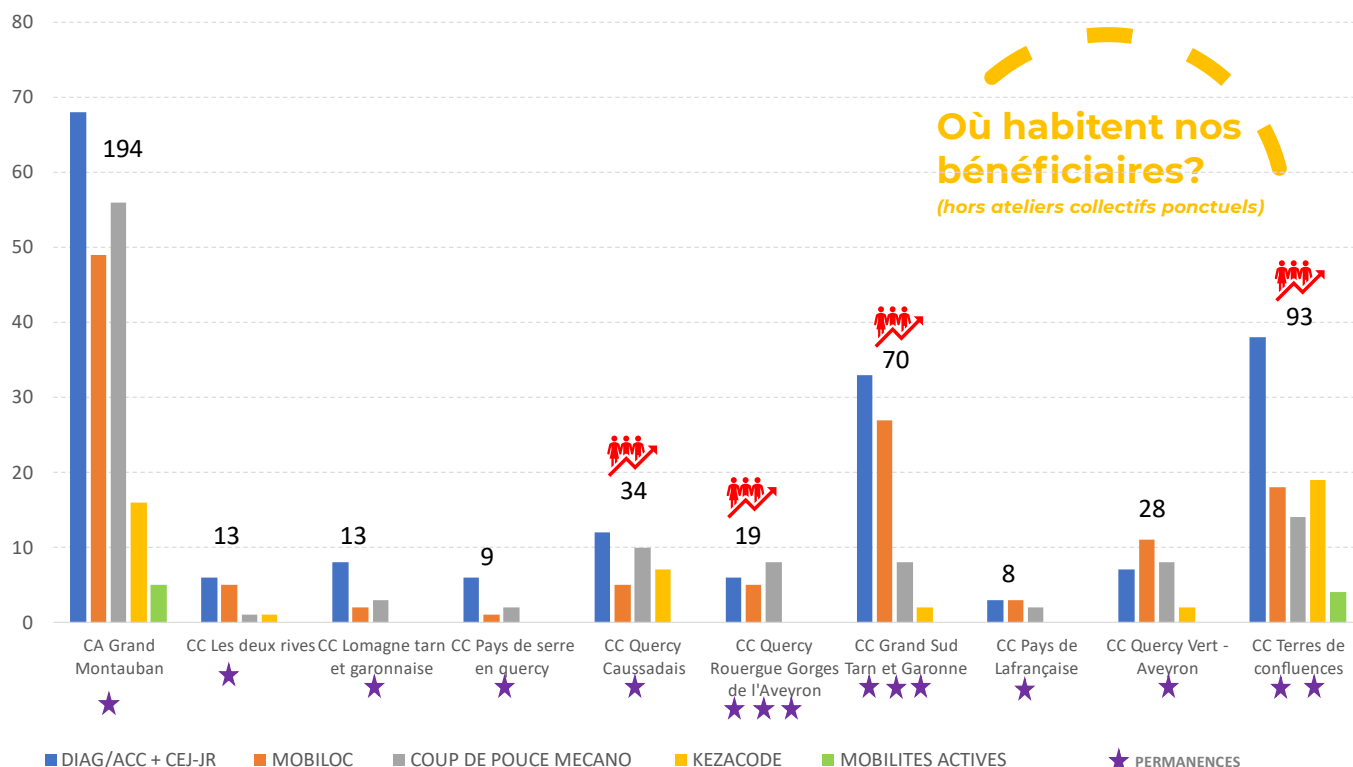
127 personnes ont été reçues sur nos permanences

Nouvelle
permanence
2024



EN VISIO / PAR TEL

Cela nous permet d'être au plus proche des personnes accompagnées. Voici le lieu d'habitation de nos bénéficiaires (qui confirme bien notre rayon départemental) :



Et **17% de notre public habite sur un des Quartiers Politique de la Ville** (identiques à 2023) :

Pour bénéficier de nos actions, il faut obligatoirement **être envoyé par un prescripteur**. Quasiment **53% sont prescrits par France Travail**, mais aussi par la **Mission Locale** (11%), le **CD82** (11%), le **FASTT** (8,4%), **Associations** (8,1%), **Ressource Jeunesse, CCAS, CAF, ADIAD et Cap Emploi**



b) Zoom sur la DIAGNOSTIC + ACCOMPAGNEMENT MOBILITE :

Cette action consiste en un **diagnostic mobilité complet (en individuel) avec un 1er niveau d'information sur tous les modes de déplacement** en Tarn et Garonne, afin de définir les atouts et les freins du bénéficiaire sur sa mobilité et de lui proposer un plan d'action afin de résoudre ses problématiques mobilité. Soit le bénéficiaire est autonome et l'action s'arrête là, soit il continue sur un coaching mobilité où nous l'accompagnons sur le plan d'actions.

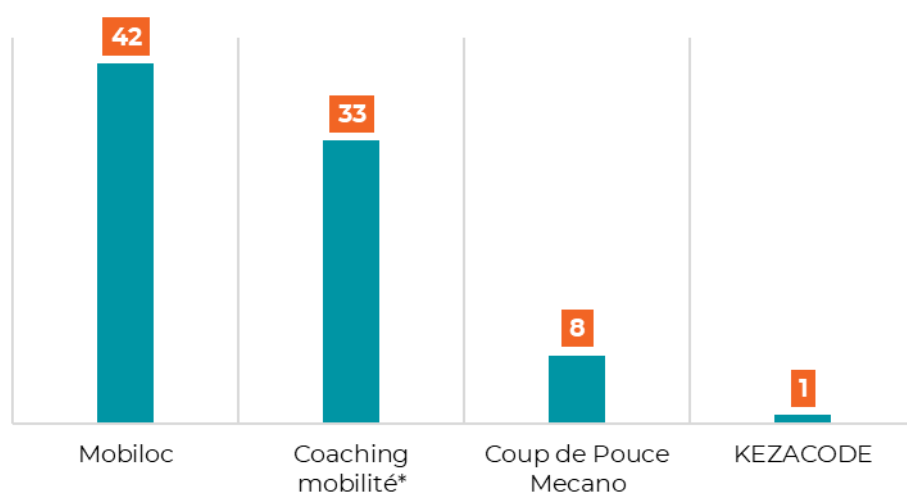
Sur 2024, nous avons reçu les bénéficiaires via 2 types d'orientation :

- Soit par la prestation « **mobilité Occitanie** » (marché Pôle Emploi-Région Occitanie) auprès de demandeurs d'emploi et de personnes débutant un emploi de +1 mois ou une formation

223 personnes reçues en DIAGNOSTIC

84 personnes ont continué en accompagnement

ZOOM PRESTATION MOBILITE



**Coaching mobilité : accompagnement aux transports en commun (en individuel), à l'achat de véhicule (recherches aides, micro-crédit...), au permis (AM, B..)*

- Soit par la prestation « **quartiers jeunes** » (dispositif porté par Ressource Jeunesse) auprès de jeunes en rupture

18 jeunes reçues en DIAGNOSTIC

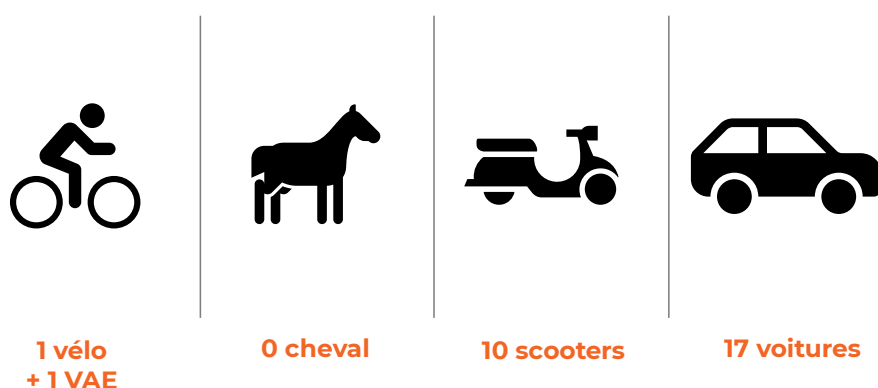
9 jeunes ont continué en accompagnement



c) Zoom sur Mobiloc :

Il s'agit de notre service de **location de vélo, scooter et voiture à tarif social** pour les bénéficiaires orientés par le France Travail, la Mission Locale, le FASTT (Fonds d'Action Social du Travail Temporaire), le Conseil Départementale du Tarn et Garonne ou la CAF.

Notre parc de véhicules était constitué en 2024 de (voir graphique ci-dessous) :

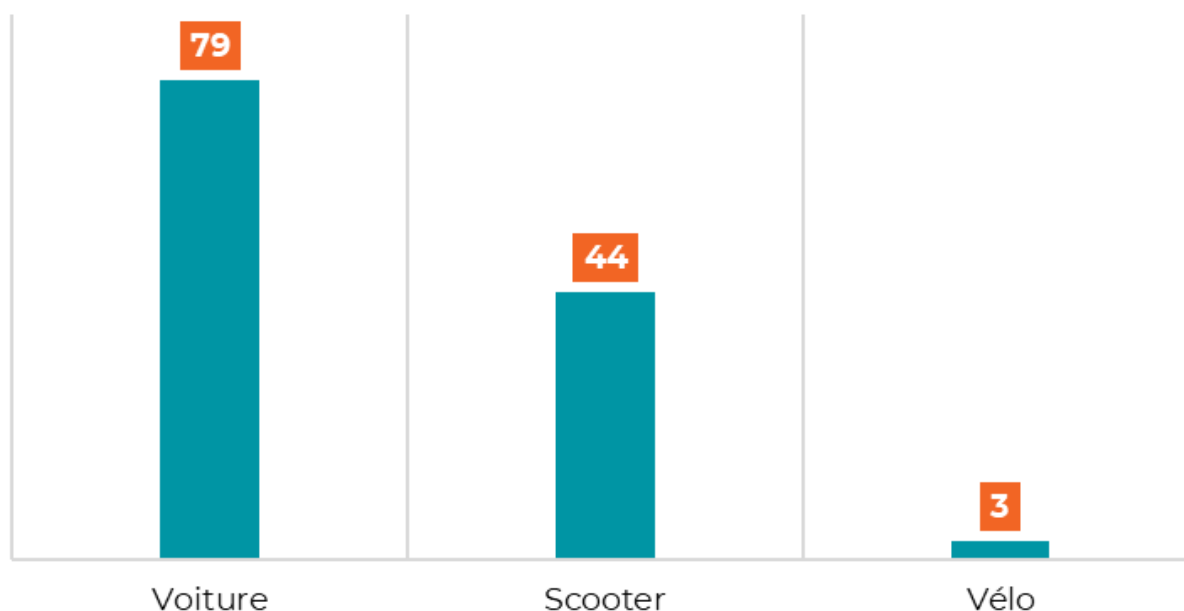


Le nombre moyen de jours de location était de :

- **38** jours pour les scooters
- **44** jours pour les voitures
- **22** jours pour les vélos

126 bénéficiaires sur l'année pour :

NOMBRE DE BENEFICIAIRES



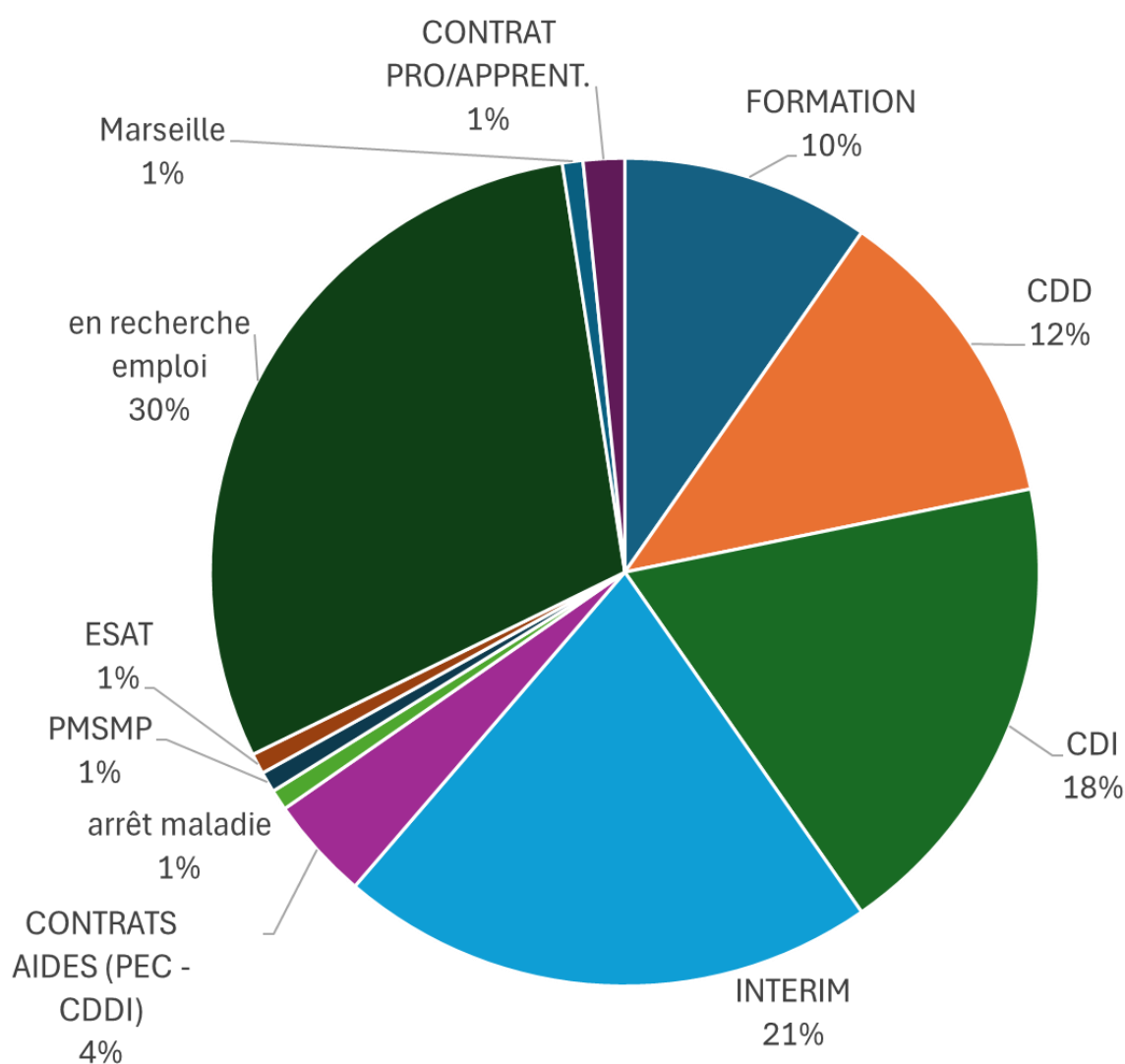
Au total il y a eu **5 201 jours** de location

Durant cette année 2024, **43** locations n'ont pas été honorées :

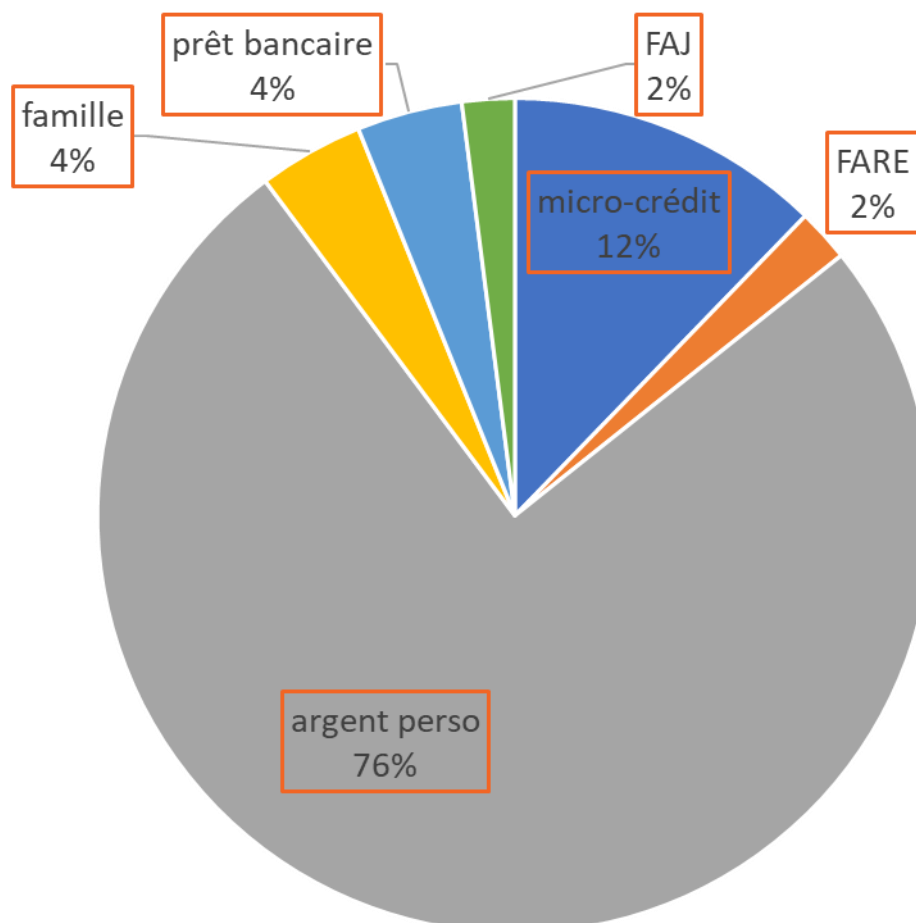
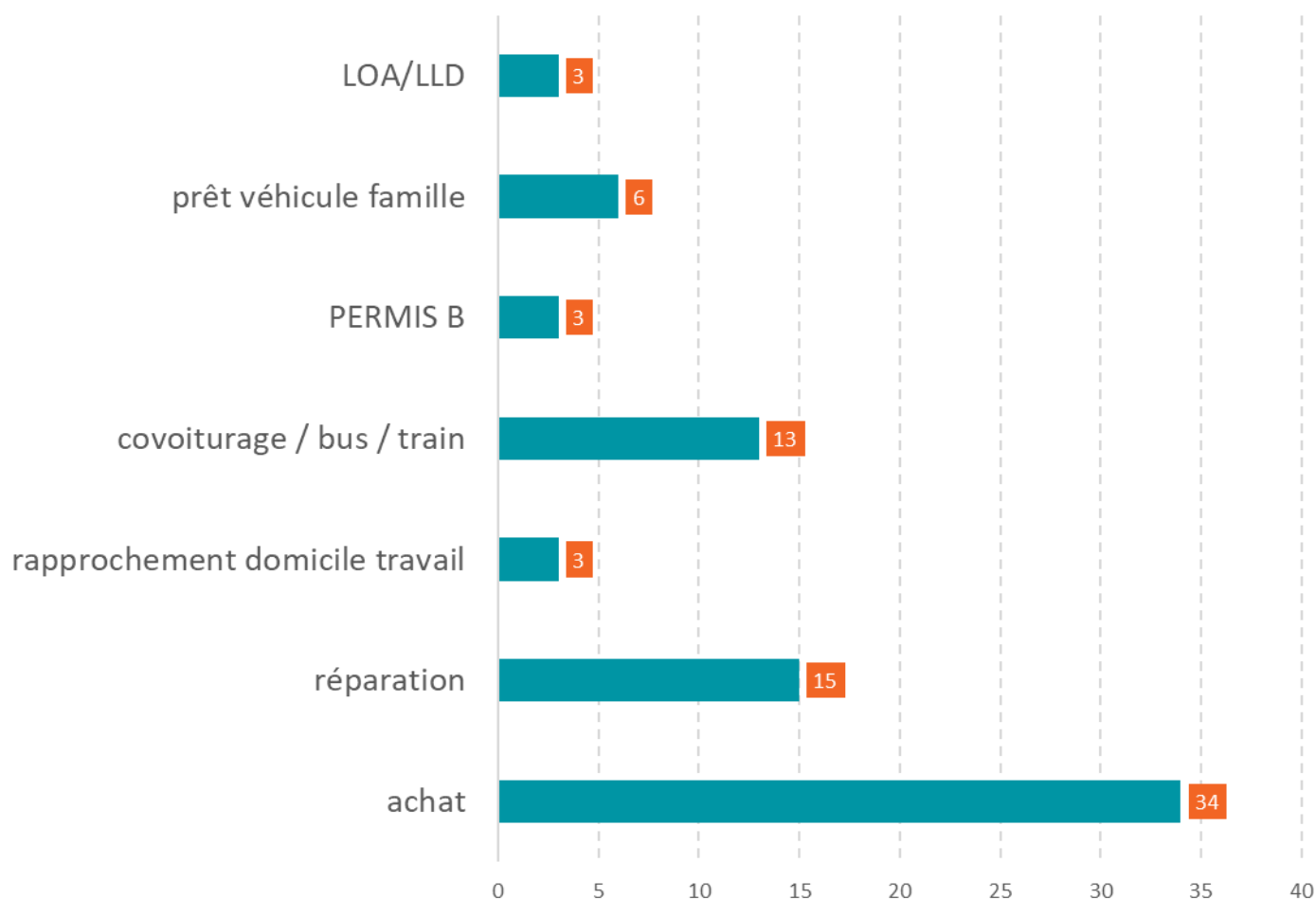
- **14** qui ne rentrent pas dans les critères
- **10** qui ont trouvé une solution
- **7** pas de permis AM/B
- **6** pas de caution
- **3** sans réponse
- **2** ne peut pas assurer financièrement
- **1** voiture automatique indisponible

« Nouveauté » 2024 : **1** chèques déclaré « perdu »

67 % de nos bénéficiaires MOBILOC **sont en emploi ou en formation** à la sortie



Durant toute la location, nous **accompagnons les bénéficiaires sur leur projet mobilité** afin qu'ils trouvent une solution dès la fin de la location :



40 dossiers de
 micro-crédit
 déposés en
 2024 (MOBILOC
 +
 ACCOMPAGNE
 MENT) :

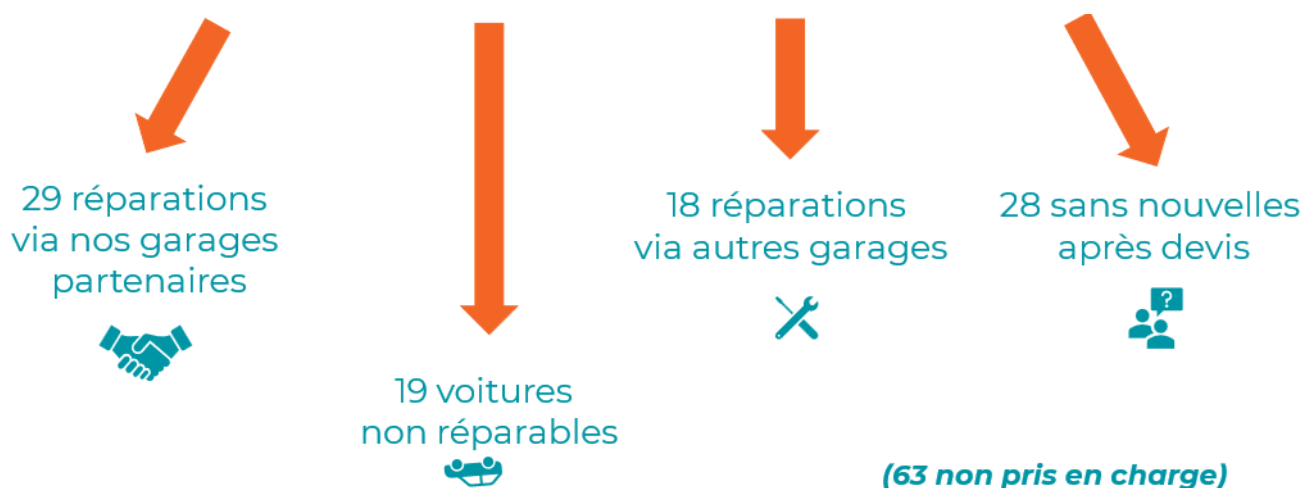
40% de dossiers
 acceptés



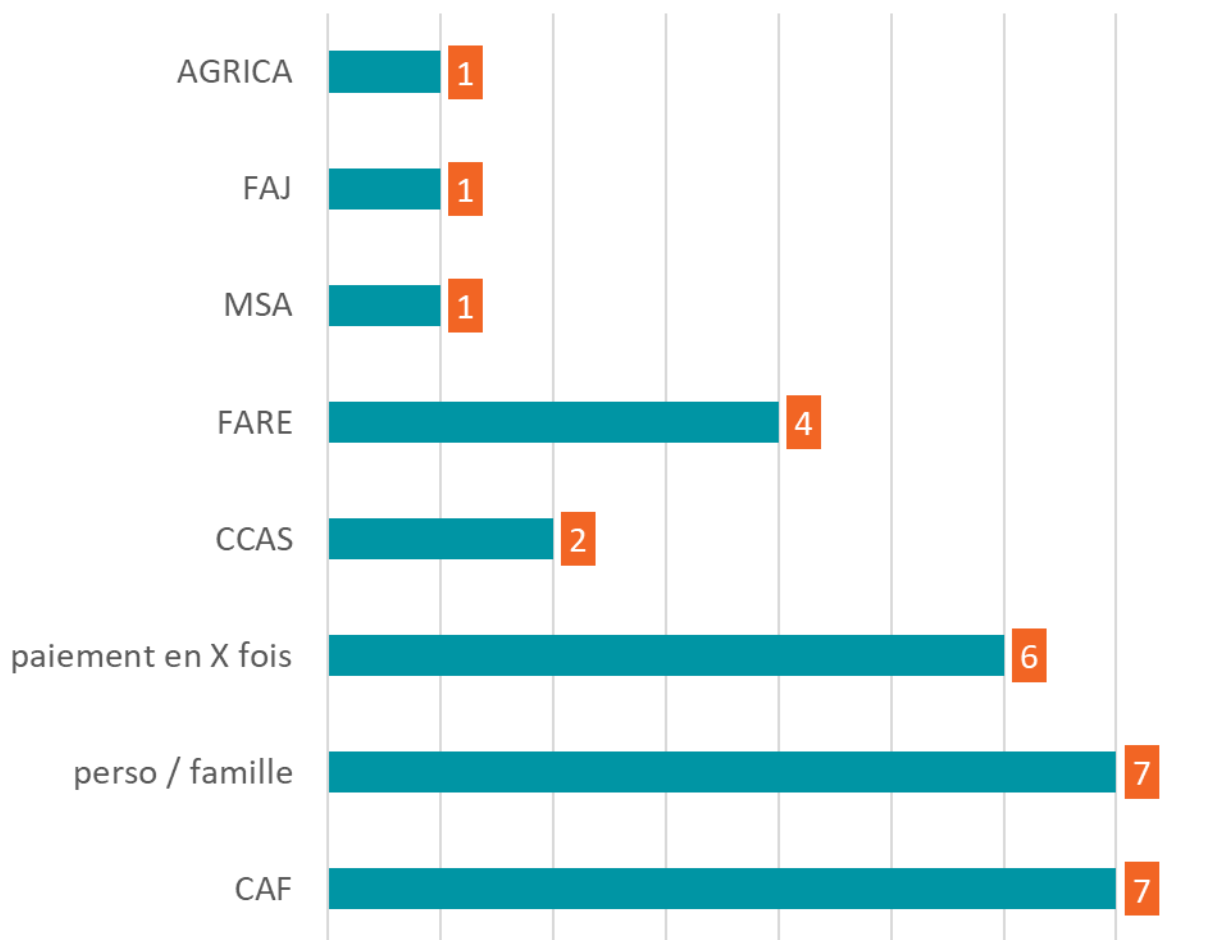
d) Zoom sur Coup de pouce mécano :

Il s'agit de notre service de **réparations** de voiture à moindre coût **via un réseau de garages partenaires** qui réalisent des réductions sur les pièces et la main d'œuvre pour les bénéficiaires orientés par la Plateforme Mobilité 82.

112 bénéficiaires accompagnés sur 2024 (95 jours d'accompagnement en moyenne)
– **18** accompagnements en cours



Concernant le paiement des réparations, beaucoup ont eu recours à un **financement personnel** :





e) Zoom sur Kezacode :

Il s'agit de notre atelier collectif sur le **pré-apprentissage au code de la route**, pour les personnes ayant des difficultés avec la langue française.

47 bénéficiaires accompagnés sur 2023

- 1 session à Caussade
- 3 sessions dans nos locaux de Montauban
- 2 sessions à Moissac

100% d'inscription
à l'examen du code
= **auto-
financement**

47 bénéficiaires



- 4 inscrits, code obtenu, conduite en cours
- 4 en cours d'inscription
- 3 inscrits, code en cours
- 2 en nouvelle session Kezacode en 2025
- 3 en réorientation FLE
- 10 non inscrit
- 14 sans nouvelles
- (+ 7 Kezacode en novembre)

Les 2 permis en
cours sont
**financés par le
CPF**



f) Zoom sur Mobilités Actives

Il s'agit d'un **accompagnement collectif** aux différents **modes de transport** alternatifs à la voiture, sur 2 semaines avec découverte et test du bus de ville, du train et de rézo pouce, gestion de budget mobilité, travail des émotions afin de mieux gérer la peur de l'inconnu et rapprochement entre projet professionnel et mobilité.

9 bénéficiaires accompagnés en 2023

- **Réadaptation de l'action sur 5 jours** + ½ journée d'info collective en début de semaine
= + de pratique, - de théorie
- **Ouverture au public sénior** sur la dernière session (en lien avec le CCAS de Montauban)
- **Test avec un groupe de Moissac** (avec bus LIO et train pour venir à Montauban)

g) Perspectives de la Plateforme Mobilité pour 2024 :

Mobiloc :

- **Renouvellement des conventions** de partenariat avec Mission Locale, CD82, FASTT et PRESTA-CAF
- Trouver une enveloppe qui remplace celle de la DREETS
- Voir pour acheter une autre voiture en boîte automatique si besoin

Coup de pouce mécano :

- Double accompagnement des bénéficiaires : technique (devis) avec Marc et budget (financement) avec Priscilla
- **Relancer l'atelier** « l'entretien, ça roule »

Kezacode :

- Continuer les sessions sur Montauban et en délocalisé (Moissac, Caussade, Monclar de Quercy) : 6 par an minimum
- Lien avec les assos de FLE (AFTRAM...)
- Atelier code de la route tous les mercredis matin pour les bénéficiaires de Kezacode (sur Montauban pour l'instant)

Mobilités Actives :

- Elargissement du public : séniors
- Proposer l'action auprès d'habitants d'autres territoires et s'adapter

En général :

- Continuer et adapter nos permanences sur le département (en cours de réflexion avec les différentes communautés de communes)

« 1 permis pour tous » reconduit en 2025 !

- Partenariat avec la Préfecture de Tarn et Garonne, pour une journée sécurité routière et permis de conduire :
- **2** sessions prévues
- **6** permis financés

Livret aides financières mobilité

- Création en 2023 en concertation avec tous les partenaires locaux
- Diffusion en 2024 auprès des travailleurs sociaux : MDS du CD82, CAF, MSA, CCAS, etc.
- Mise à jour en 2025 et rediffusion auprès des travailleurs sociaux et CIP

Des nouvelles plus ou moins bonnes...

- Nouveau marché France Travail non obtenu, nouvel intervenant mobilité sur le 82 = forte baisse du nombre de personnes accompagnées
- **Labellisation Certif** région en cours
- Pas de visibilité sur les financements en 2025 =
MOBILOC (financement locations)
COUP DE POUCE MECANO, KEZACODE et MOBILITES ACTIVES
- Développement des actions collectives (prestations spécifiques)

FORMATIONS ET STAGES

a) Formation de salariés en 2024 :

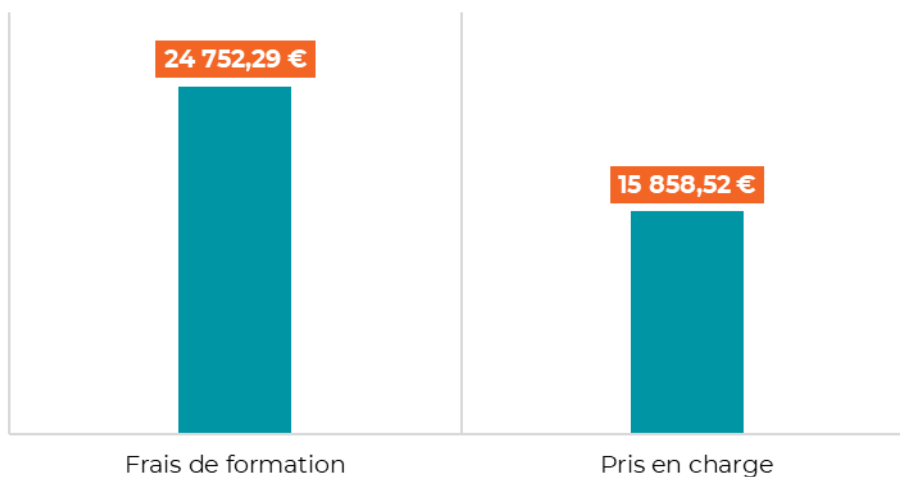
Sessions de formation CDDI

29

Sessions de formation salariés
permanents

9

COUT DE FORMATION



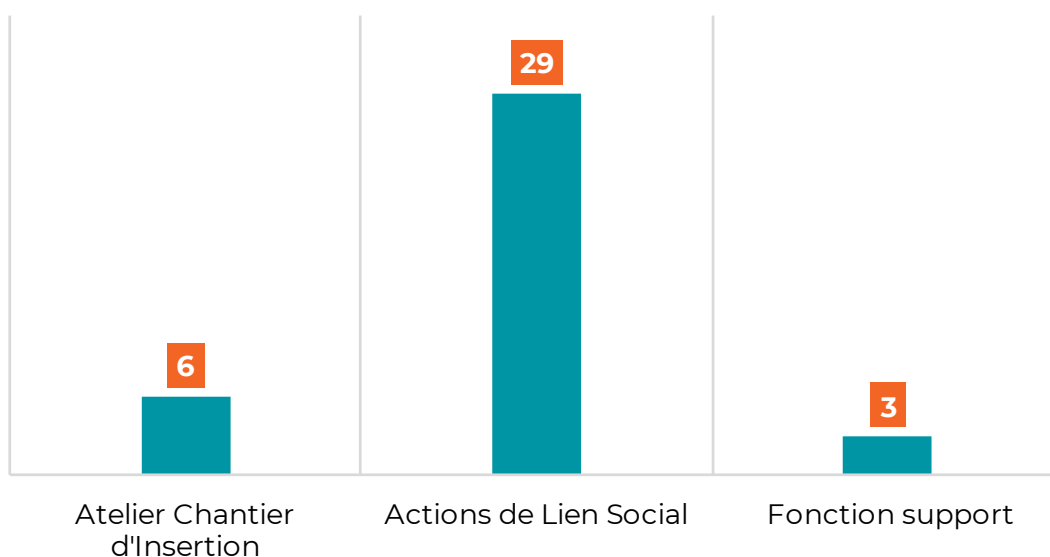
Coût de formation restant à la charge de l'association

8 893,77 €

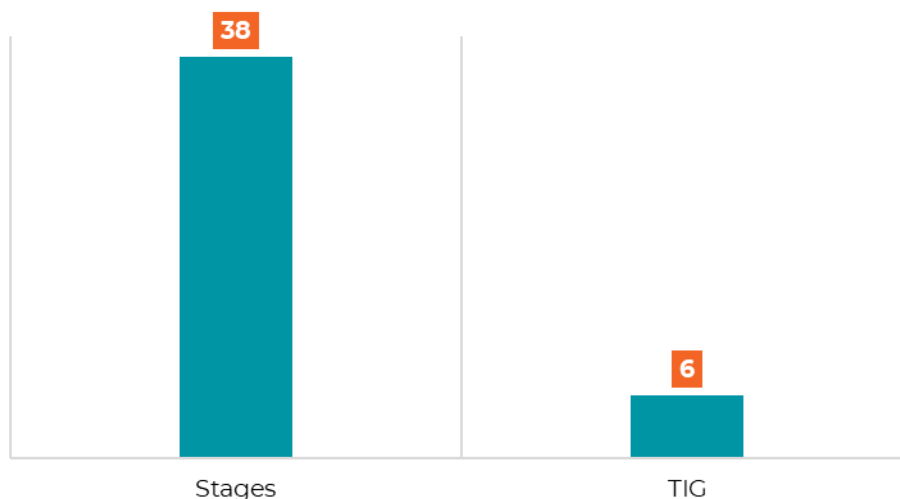
b) Accueil de stagiaires :

Les stagiaires sont accueillis dans la Régie dans le cadre, pour les plus jeunes, de la découverte des métiers, en classe de 4^{ème} ou 3^{ème}. Parcours d'Orientation d'Information pour les plus âgés, qui déterminent, au cours du stage, leur projet professionnel. Ainsi que des stages dans le cadre de formations qualifiantes. Montauban Services accueille également des PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel) et TIG (travail intérêt général).

REPARTITION DES STAGIAIRES PAR SECTEURS



REPARTITION PAR TYPES DE STAGE



D'autre part, en 2024 nous avons accueilli 3 personnes en alternance :

- Comptabilité
- Communication
- Transition écologiques

CONCLUSION

Retour sur les perspectives de 2024 :

- **Maintenir la dynamique de participation des habitants – En cours -**
- **Conclure le parcours citoyen initié pour les 25 ans de la régie par la rénovation du** monument aux morts, la participation aux cérémonies du 8 mai, l'inauguration du monument et le voyage à Paris, au Sénat et au musée Bourdelle parisien d'un groupe de jeunes du cyberthé jeune et de salariés ayant réalisé les travaux. – **Fait -**
- **Entrer dans une démarche formalisée de transition écologique transversale à tous les pôles**, tant dans notre fonctionnement quotidien interne qu'au niveau des prestations vendues. Un.e référent.e développement durable sera nommé pour l'association. – **Embauche d'un alternant en transition écologique -**
- **Fin des travaux d'agrandissement à Albasud et installation des différents professionnels et secteurs techniques. – Fait – Réception des travaux Ok ; Inauguration à prévoir en octobre 2025**
- **Pôle ACI : Ouverture de l'ACI en milieu carcéral – Fait le 14 / 10 / 2024 -**
- **Pôle ALS : Formalisation d'un accord de coopération** à Moissac avec les partenaires présents. – **Annulée -**
- **Pôle Mobilité : Embauche d'un deuxième mécanicien**, consolider l'action mobilités actives. – **Fait -**

Perspectives de 2025 :

- Mise en place de la **QVCT**, qualité de vie et conditions de travail en y intégrant les thèmes forts : **santé sécurité, égalité femmes hommes, transition écologique....**
- Finaliser la **mise en conformité** avec les obligations inhérentes aux entreprises de + de 50 salariés

- Finaliser **l'agrément organisme de formation et obtenir le label Certif Région** (Qualiopi)
- Préparation de la **ré-internalisation de la paye** pour qu'elle démarre au 1^{er} janvier 2026
- **Pôle ACI : analyse et perspectives** à étudier au regard de **l'activité en augmentation** et des financements en régression
- **Pôle ALS : consolidation** du pool médiation et portage de l'Organisme de Formation
- **Pôle Mobilité : recherche de financement** permettant de maintenir les services dans un contexte de perte de marché structurant.

ANNEXES

Inauguration monument au mort



Vacances d'hiver



Séjour à Paris







Vacances d'été 2024





Vacances d'octobre 2024



Organisation avec la Préfecture « 1 permis pour tous » à Castelsarrasin et Montauban



Ils nous soutiennent

Financé par



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)



Cofinancé par
l'Union européenne



Ils nous font confiance



GERAUDIS



PPG



Nous co-construisons des actions

LE PONT DES SAVOIRS
RÉSEAU D'ÉCHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS®

 **APAS 82**
Aide et soins à domicile

Jean Daniel Rouanet

EXPERT COMPTABLE
MEMBRE DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE TOULOUSE

MONTAUBAN SERVICES

Maisons des Associations

10 Rue Jean Carnet

82000 MONTAUBAN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2024

MONTAUBAN SERVICES

Maison des Associations

10 Rue Jean Carmet

82000 MONTAUBAN

+++++

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A L'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MONTAUBAN SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents et sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie

sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Castres
Le 8 Avril 2025
Le Commissaire aux Comptes


Jean-Daniel ROUANET

ASSOCIATION BILAN ACTIF VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du	01/01/24 au 31/12/24	01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.		53 608.27	63 320.88	-9 712.61	-15.34
Autres		225 101.49	197 348.40	27 753.09	14.06
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		679 064.43	550 848.15	128 216.28	23.28
Autres titres immobilisés		53 647.00	52 052.00	1 595.00	3.06
Prêts					
Autres		6 888.88	6 103.88	785.00	12.86
TOTAL (I)		1 018 310.07	869 673.31	148 636.76	17.09
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		13 235.56	9 807.53	3 428.03	34.95
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		319 541.01	478 265.50	-158 724.49	-33.19
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		57 106.78	29 943.00	27 163.78	90.72
Valeurs mobilières de placement		623 502.69	619 230.17	4 272.52	0.69
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		773 904.89	867 072.75	-93 167.86	-10.75
Charges constatées d'avance		11 491.10	7 596.06	3 895.04	51.28
TOTAL (II)		1 798 782.03	2 011 915.01	-213 132.98	-10.59
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 817 092.10	2 881 588.32	-64 496.22	-2.24

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ASSOCIATION BILAN PASSIF VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Exercice du 01/01/24 au 31/12/24	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	152.45	152.45		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 860 335.55	1 793 617.72	66 717.83	3.72
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	94 335.66	66 717.83	27 617.83	41.39
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 954 823.66	1 860 488.00	94 335.66	5.07
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	46 602.71	77 633.35	-31 030.64	-39.97
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 001 426.37	1 938 121.35	63 305.02	3.27
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	77 000.00	100 000.00	-23 000.00	-23.00
Provisions pour charges	75 882.24	93 649.67	-17 767.43	-18.97
TOTAL (III)	152 882.24	193 649.67	-40 767.43	-21.05
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 672.85	136 958.49	13 714.36	10.01
Dettes des legs ou donations		7.48	-7.48	-100.00
Dettes fiscales et sociales	415 771.80	495 420.07	-79 648.27	-16.08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	15 598.17	13 816.59	1 781.58	12.89
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	80 740.67	103 614.67	-22 874.00	-22.08
TOTAL (IV)	662 783.49	749 817.30	-87 033.81	-11.61
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 817 092.10	2 881 588.32	-64 496.22	-2.24

Commissaire aux comptes
 Jean Daniel
 Rouanet

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	1 564 934.11	1 656 028.76	-91 094.65	-5.50
<i>Dont parrainages</i>	33 855.92	23 146.63	10 709.29	46.27
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	321 612.23	237 911.00	83 701.23	35.18
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	6 190.00		6 190.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	28 216.28	22 661.86	5 554.42	24.51
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	1 409 933.39	1 254 989.76	154 943.63	12.35
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	1 740.87	3 053.10	-1 312.23	-42.98
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 332 626.88	3 174 644.48	157 982.40	4.98
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	92 573.70	84 742.89	7 830.81	9.24
Variation de stock	-3 428.03	-3 893.61	465.58	11.96
Autres achats et charges externes	602 282.16	601 606.04	676.12	0.11
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	84 535.63	69 838.10	14 697.53	21.05
Salaires et traitements	1 974 458.53	1 890 002.95	84 455.58	4.47
Charges sociales	332 837.03	316 960.77	15 876.26	5.01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	107 848.99	110 600.57	-2 751.58	-2.49
Dotations aux provisions	50 531.00	52 289.00	-1 758.00	-3.36
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	56 591.49	17 064.17	39 527.32	231.64
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 298 230.50	3 139 210.88	159 019.62	5.07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	34 396.38	35 433.60	-1 037.22	-2.93
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	15 411.24	7 340.73	8 070.51	109.94
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 702.40		1 702.40	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	17 113.64	7 340.73	9 772.91	133.13
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	17 113.64	7 340.73	9 772.91	133.13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	51 510.02	42 774.33	8 735.69	20.42

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE) VAR.

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		500.00	-500.00	-100.00
Sur opérations en capital	93 040.64	82 693.49	10 347.15	12.51
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	93 040.64	83 193.49	9 847.15	11.84
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	159.80	35.00	124.80	356.57
Sur opérations en capital	43 959.20	26 114.99	17 844.21	68.33
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.		25 000.00	-25 000.00	-100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	44 119.00	51 149.99	-7 030.99	-13.75
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	48 921.64	32 043.50	16 878.14	52.67
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 096.00	8 100.00	-2 004.00	-24.74
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 442 781.16	3 265 178.70	177 602.46	5.44
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 348 445.50	3 198 460.87	149 984.63	4.69
EXCÉDENT OU DÉFICIT	94 335.66	66 717.83	27 617.83	41.39

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE COMPTABLE

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

l'amélioration de la vie quotidienne des habitants du Grand Montauban en les impliquant dans ses différentes activités.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

insertion des publics en difficulté par l'activité économique tels que les chantiers et les ateliers d'insertion,
la mobilité,
le cyberthé,
l'accompagnement social

Les moyens mis en oeuvre :

ressources de l'activité économique d'insertion,
subventions de fonctionnements pour les projets dédiés,
financement par des fonds européens,
aides aux postes pour les emplois en insertion

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 2 817 092.10 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 94 335.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le .

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	925		
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		190 559		18 814
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	35 255		9 994
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	527 255		123 836
		Matériel de bureau & mobilier informatique	72 186		17 204
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL			825 255		169 849
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		550 848		128 216
	Autres titres immobilisés		52 052		1 595
	Prêts et autres immobilisations financières		6 104		860
TOTAL			609 004		130 671
TOTAL GENERAL			1 435 184		300 520

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			925	
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		27 225		182 148	
		Inst. gal. agen. amé. divers	13 400		31 849	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	124 627		526 465	
		Mat. bureau, inform., mobilier	9 470		79 920	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			174 722		820 382	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				679 064	
	Autres participations				53 647	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières		75		6 889	
TOTAL			75		739 600	
TOTAL GENERAL			174 797		1 560 907	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		925			925
TOTAL		925			925
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		127 238	28 526	27 225	128 540
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	15 723	3 226	13 400	5 549
	Matériel de transport	376 418	66 389	80 668	362 139
	Mat. bureau et informatiq., mob.	45 206	9 707	9 470	45 444
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		564 585	107 849	130 763	541 672
TOTAL GENERAL		565 511	107 849	130 763	542 597

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	100 000		23 000	77 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations	36 361		16 009	20 351
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations	5 000			5 000
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	52 289	50 531	52 289	50 531
TOTAL		193 650	50 531	91 298	152 882
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		193 650	50 531	91 298	152 882
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		50 531	91 298	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	346 564		346 564
	Prêts (1) (2)	851		851
	Autres immobilisations financières	6 889		6 889
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	319 541	319 541	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 270	1 270	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	55 837	55 837	
	Charges constatées d'avance	11 491	11 491	
TOTAUX		742 443	388 139	354 305
Remarques	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(3) Créances reçues par legs ou donations				

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 491
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 491

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	43 573
Disponibilités	
TOTAL	43 573

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	152.45				152.45
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 793 617.72	66 717.83			1 860 335.55
Excédent ou déficit de l'exercice	66 717.83		94 335.66	66 717.83	94 335.66
Subventions d'investissement	77 633.35			31 030.64	46 602.71
TOTAUX	1 938 121.35	66 717.83	94 335.66	97 748.47	2 001 426.37

Commissaire aux Comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	150 673	150 673		
Personnel & comptes rattachés	306 277	306 277		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	102 303	102 303		
Etat & Impôts sur les bénéfices	6 096	6 096		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 095	1 095		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	15 598	15 598		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	80 741	80 741		
TOTAUX	662 783	662 783		

- Renvois**
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

Commissaire aux Comptes
Jean Daniel Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	80 741
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	80 741

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 683
Dettes fiscales et sociales	194 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	819
TOTAL DES CHARGES À PAYER	250 161

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

ANNEXE COMPTABLE

D1MTBSE - ASS MONTAUBAN SERVICES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 50 531.00 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

Commissaire aux comptes
Jean Daniel
Rouanet

MONTAUBAN SERVICES

Maison des Associations

10 Rue Jean Carmet

82000 MONTAUBAN

+++++

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 Décembre 2024)

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découverte à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions antérieures dont l'exécution a été poursuivie au cours de l'exercice

1 - Convention de Mise à disposition de locaux situés Maison des associations à Montauban

- Administrateur Concerné :

Madame Laurence PAGES

- Nature : Mise à disposition de locaux

• Modalités : Convention signée en date du 15 Février 2022 par Madame Brigitte BAREGES présidente de la communauté d'agglomération du Grand Montauban.

Votre association a pris en charge une contribution forfaitaire d'un montant de 500 € au titre de l'exercice clos.

2 - Bail des locaux situés à Montauban

- Administrateur Concerné :

Monsieur Alain DUFOR

- Nature : Bail des locaux

• Modalités : Bail avec la SCI Quercy Renov en date du 20 Janvier 2025 au titre des locaux sis à Montauban, 577 Avenue de l'Europe ZA Albasud.

Le bail a été consenti à compter du 1^{er} Octobre 2024 pour une durée de 6 ans pour se terminer le 30 Septembre 2030, reconductible tacitement pour une durée identique au présent bail.

Votre association a pris en charge un loyer d'un montant de 56 518 € au titre de l'exercice clos, auquel s'ajoute la taxe foncière pour la somme de 5 662 €.

3 – Nantissement d'un compte bancaire rémunéré

- Administrateur Concerné :

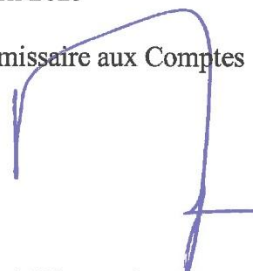
Monsieur Alain DUFOR

- Nature : Nantissement d'un compte rémunéré auprès de la Caisse de Crédit Mutuel Montauban Pont de Chaume en date du 9 Mai 2023.

- Modalités : Nantissement du compte rémunéré à hauteur de la somme de 250 000 € à échéance du 21 Avril 2030 au titre de la garantie d'un prêt privilège entreprise d'un montant de 535 347 €, accordé à votre association pour une durée de 180 mois à compter du 9 Mai 2023 au taux fixe de 4,05% l'an.

Fait à Castres
Le 8 Avril 2025

Le Commissaire aux Comptes



JEAN-DANIEL ROUANET